2016

BULLETIN COMMUNAL

St Sigismond

L'eau, la Terre, le Marais

SOMMAIRE

Le mot du Maire p 3

vie quotidienne

Informations pratiques p 4
Les déclarations à faire en mairie p 11
DICRIM p 13
Médecin salarié p 13
Développement numérique
Téléphonie mobile p 14
Se procurer les documents importants p 15
Autres informations p 16
Location du foyer communal p 23

Activité de la municipalité

Trombinoscope p 24
Les commissions communales p 26
Les représentations aux organismes extérieurs p 27
L'état de nos finances p 28
Environnement voirie et bâtiment p 32
Culture, Manifestations et Communication p 34
Affaires scolaires et sociales p 39
Centre Communal d'Action Sociale p 43
Syndicat Intercommunal de Gestion des Écoles p 45
Du côté de la Communauté de Communes p 49

Vie locale

L'IIBSN et le DPF p 55
Etat civil (2016 et 1916) p 56
Les acteurs de la vie économique P 58
Connaissez-vous vos voisins ? p 60
Les rencontres entre habitants p 62
Les Associations de la commune p 64
Le coin presse de la commune p 73
Calendrier des manifestations 2017 p 75

Le mot du maire

En ce début d'année, je vous adresse tous mes vœux de santé, sans laquelle le reste est bien dérisoire. Je vous souhaite de nourrir des ambitions, d'entretenir vos envies de faire et de réaliser les projets qui vous tiennent à cœur

Je fais aussi un vœu pour notre commune, pour nos communes rurales. Je formule le vœu qu'elles restent ces espaces de paix et de convivialité qu'elles savent si bien être.

Jamais la commune n'a été aussi nécessaire. Face à la crise économique, sociale ou morale, le meilleur antidote, c'est la proximité, c'est le lien, c'est la capacité d'écoute. Qui mieux que nos communes peut représenter ce lien, cette proximité, cette capacité d'écoute ? Qui mieux que nos communes sait être le réceptacle des colères et des refus, mais aussi le porteur des enthousiasmes ?

Oui, quand la situation est difficile, être au plus près des citoyens, c'est la meilleure réponse qu'on puisse apporter. Ce n'est pas un hasard si une enquête de l'Association des maires de France montre que la commune est plébiscitée. 88% des citoyens s'y déclarent profondément attachés. On ne réussira pas la France sans ses communes. Qu'il s'agisse de concourir à la sécurité, de porter les forces créatrices de l'éducation ou d'organiser les solidarités, la commune est irremplaçable.

Je voudrais demander à ceux qui doutent de nos petites communes rurales : qui est mobilisé sur le terrain quand un danger menace à notre porte ? Qui alerte la population ? Qui se bat pour que l'essentiel soit préservé ? Ce sont nos employés communaux et nos élus locaux. Chaque fois que la difficulté est intense, c'est la commune qui est en première ligne pour répondre présent.

La commune, ancienne ou nouvelle est (et doit rester) le lieu de la proximité. Elle est (et doit rester) garante du lien social. Celui-ci est parfois fragilisé, malmené, mis en cause. N'oublions pas que l'affaiblir c'est handicaper la nation tout entière.

La commune est l'échelon qui s'est le plus transformé. Il s'est notamment transformé par la montée en puissance de l'intercommunalité. Nous avons ici la chance d'avoir une communauté de commune qui a su faire de sa diversité une richesse et de sa ruralité un atout. Tout en garantissant la proximité, elle assure de nombreuses compétences et organise le territoire. Nul désormais ne doute de son utilité.

Nos communes ainsi solidarités ont su rester des lieux de modernité et d'innovation. Elles demeurent des lieux de création continue, de solidarité et de citoyenneté en action. À ceux qui parlent d'archaïsme, je réponds ceci : si le prix de la modernité c'est l'éloignement, les liens qui se déchirent, le sentiment d'abandon qui progresse, alors je n'en veux pas.

La commune rassemble. Elle est le pilier républicain porteur des valeurs fondamentales, porteur de la démocratie vécue et du désir de vivre ensemble. Alors vivent nos communes, longue et heureuse vie à leurs habitants et bonne année à tous.

Denis LA MACHE
Maire de Saint Sigismond.

INFORMATIONS PRATIQUES

LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC

Lundi - Mercredi et Vendredi

De 13 h 30 à 17 h

Tél. : 02.51.52.94.82
Fax : 02.51.52.97.46
E-mail : commune.stsigismond@wanadoo.fr
Ou mairie@stsimin.com
Site internet : www.stsimin.com

RESPECT D'AUTRUI : Les personnes présentes à la Mairie ont parfois des dossiers personnels à étudier. Nous prions chacun de bien vouloir attendre systématiquement son tour dans la salle d'attente.

MAIRE :
M. Denis LA MACHE
Tél. : 02.51.52.99.63

1er ADJOINT :
M. Bernard COIFFE
Tél. : 02.51.52.90.94

2ème ADJOINTE :
Mme Martine BARBIER
Tél. : 02.51.52.95.77

3ème ADJOINTE :
Mme Élisabeth GUILLOT
Tél : 09.53.11.87.71

GENDARMERIE	**17**	Trésorerie de Fontenay-le-Comte	02 28 13 04 80
POMPIERS	**18**	Bureau des Postes Maillezais	02.51.00.71.49
S.A.M.U	**15**	Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise	02.51.50.48.80
N°d'URGENCE	**112**	Sous-Préfecture	02.51.50.14.20
		DDTM (Direction Départementale Des Territoires et de la Mer)	02.51.50.11.50
		Impôts/Cadastre	02.51.50.11.11

SERVICE MÉDICAL

BENET
Dr Biotteau & Dr Casamayou 02.51.00.96.56

MAILLEZAIS
Dr Brillant : 02.51.00.72.60
Dr Gannier : 02.51.00.77.95

DAMVIX
Pascal Capron 02 51 51 42 49

02.51.44.55.66

PHARMACIE DE GARDE
APPELER LE 3237

CENTRE ANTI-POISON de Rennes 02.99.28.42.22 ou 02.99.59.22.22
CENTRE ANTI-POISON d'Angers 02.41.48.21.21

Levée des boîtes à lettres

Le bourg	9 h (par le bureau de Maillezais)
Le Coudreau	9 h (par le bureau de Maillezais)
Reth (village)	9 h (par le bureau de Damvix)
Reth (le Canal)	9 h (par le bureau de Damvix)
Les Ecluzeaux	9 h (par le bureau de Damvix)

PAROISSE SAINTE MARIE EN PLAINE ET MARAIS

6 Place du Croissant 85490 BENET.
Tél. : 02.51.00.95.21 - Fax : 02.51.00.96.43
Email : paroisse-benet@tele2.fr - **Site internet : http://paroisse-benet.fr**

Messes

Dimanche du mois	À 9 h 30	À 11 h 15
1er dimanche	Le Mazeau	Benet
2ème dimanche	Oulmes	Benet
3ème dimanche	**St Sigismond**	Benet
4ème dimanche	Bouillé Courdault	Benet
5ème dimanche	Ste Christine	Benet

MISE à JOUR DES FICHIERS DE LA MAIRIE

Pour tout changement de situation :

(Arrivées mais aussi départs...) :

Nous vous remercions de bien vouloir vous présenter en Mairie avec des pièces justificatives de votre identité et de votre domicile. Ces informations permettent l'établissement correct des taxes (ordures ménagères, taxe d'habitation...), mais aussi de n'oublier personne lors des manifestations communales.

NOUVEAUX HORAIRES POUR CERTAINS SERVICES PUBLICS .

GENDARMERIE : *Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants:* 8 h-12h- et 14 h-18h en semaine et 9 h-12h et 15 h-18 h le dimanche. (Sans changement) les jours d'ouverture se répartissent désormais entre les deux brigades comme suit: SAINT HILAIRE DES LOGES: Ouverture au public les lundis, mercredis, vendredis et dimanches. MAILLEZAIS: Ouverture au public les mardis, jeudis et samedis.

L'accueil téléphonique est assuré 24 h/24.
(17 ou Bt Maillezais 02 51 00 70 06 / Bt st hilaire des loges 02 51 52 10 05)

Assistant social (du Conseil Départemental) : Éric DANIEL

Contact au **Centre médico-social** 17 Rue du Port à Fontenay-le-Comte :
Tél. : 02.28.13.91.70 - E-mail : cms.rueduport@vendee.fr

- Le 1er jeudi du mois de 15 h à 17 h en Mairie de Damvix sur rendez-vous
- Le 3ème mardi de chaque mois de 1Oh à 12 h à Maillé (Centre social & culturel-salle ADM.) sur rendez-vous
- Tous les mercredis du mois sur rendez-vous à Benet – Au Centre Socio culturel de Benet « Le Kiosque »

En cas de besoin, il est possible d'obtenir un rendez-vous à domicile

AIDE MÉNAGÈRE - AIDE À DOMICILE

Contact communal **ADMR. : Mme Éliane MONTAMAT**

11 ter Grand'rue Le COUDREAU .

CLIC « DES TROIS RIVIÈRES »

Le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination **des 3 Rivières** est un service public, gratuit, de proximité pour les personnes âgées de 60 ans et plus. C'est aussi l'interlocuteur des services d'aide à domicile, établissements et professionnels de santé.

CLIC des 3 Rivières

46 Rue Rabelais-85200 Fontenay-Le-Comte
Tel : 02.51.00.53.57 Fax : 02.28.13.09.35
E-mail : clic.trois-rivières@orange.fr
Du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Coordinatrice : Mme SIMON Cécile

CENTRE DE SANTÉ INFIRMIERS DE BENET :

Maison des services 7 Rue de l'Imbaudière 85490 BENET
Tél. : 02.51.00.97.19
Soins au centre sur Rdv du lundi au samedi

INFIRMIÈRES

Myriam PROUST
31 Rue du Paradis
85420 DAMVIX
Tél. : 02 51 87 10 22 ou 09 62 37 95 00

Flavie BERLAND & Christelle LARIGNON
36 rue du Dr Daroux
85420 MAILLEZAIS
Tél. : 02 51 00 42 55 ou 09 62 19 05 48

Caisse d'Allocations Familiales

109 Bd Louis Blanc 85932 La Roche-sur-Yon CEDEX 9 - Tel : 0 810 25 85 10

L'accueil téléphonique est ouvert :
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

Nouveau !! : **PRENEZ RDV PAR INTERNET** www.caf-vendee.fr

ALLOCATIONS FAMILIALES

Permanence à Fontenay-le-Comte : **Accueil – Prestations**

Point Accueil CAF - Résidence Simone Signoret - Allée Jean Renoir – Rue de la lamproie

➲ ACCUEIL ADMINISTRATIF

Un **technicien-conseil** est à votre disposition pour tout ce qui concerne votre dossier de prestations familiales : retrait et dépôt d'imprimés, simulation d'aide au logement, déclaration de changement de situation, explication concernant vos droits.

Le lundi, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
Le mardi et jeudi de 9 h 30 à 12 h et l'après-midi sur rendez-vous
(Permanence fermée le vendredi pendant les vacances scolaires)

Les autres modes de contact :

- 0810 25 85 10 (coût d'un appel local + 0,06 € par minute)
- La borne informatique à disposition au Point d'Accueil Caf de Fontenay-le-Comte tous les jours aux horaires de permanence
- Le site internet www.caf-vendee.fr

➲ ACCUEIL SOCIAL

Les Travailleurs Sociaux vous accompagnent dans les moments importants de votre vie :

➢ **Lors de naissance d'un enfant** :
- Vos nouveaux droits
- Le choix d'un mode de garde
- le choix du congé parental
- Du conseil et de l'aide à la gestion du budget familial
- Du soutien dans votre rôle de parent

CONTACT : Gladys DELBARRE au 02.51.50.26.65

➢ **Lors d'une séparation**
- Vos nouveaux droits
- L'orientation vers les démarches juridiques
- Être informé sur la résidence alternée
- Du conseil dans votre nouvelle organisation familiale : logement, mode de garde

CONTACT : Isabelle MARIONNEAU au 02.51.69.09.80

➢ **Lors d'un décès d'enfant ou de conjoint**
- Vos nouveaux droits
- Les démarches à réaliser
- De l'écoute et du soutien dans cette période de deuil

CONTACT : Isabelle MARIONNEAU au 02.51.69.09.80

➢ **Dans le cadre du logement**
- Projet d'accession ou de location
- Travaux d'agrandissement ou d'amélioration
- Dettes de loyers ou d'accession
- Indécence de votre logement

CONTACT : Florence BEULQUE au 02.51.44.72.81 - le mardi

Autre accueil possible **CAF DES DEUX-SÈVRES** : 51 Route de Cherveux – 79000 NIORT
LUNDI et MARDI de 9 h à 16 h 30 & du MERCREDI au VENDREDI 9 h à 16 h

RETRAITE : www.info-retraite.fr ou M@rel

CARSAT :
Centre de paiement CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) Boulevard Du Guesclin à Fontenay-Le-Comte Du lundi au vendredi 8 h—16 h00
Le Service Social Carsat : accueille et apporte une aide à toute personne relevant du régime général et confrontée à des difficultés liées à son état de santé

MSA retraites 02.51.36.88.88 (au siège social de La Roche-Sur-Yon)
Résidence Simone Signoret, 5 Rue de la Lamproie – **FONTENAY-LE-COMTE**
Le lundi : 9 h- 12 h (sauf du 10/07 au 13/08) et après-midi s/ rendez-vous *Tél :* ***02 51 36 88 14***

CICAS retraites complémentaires : 0820.200.24
6 Rue Colardo, **FONTENAY-LE-COMTE**
Tous les vendredis (sauf août) sur rendez-vous

F.N.A.T.H. (Fédération Nationale Accidentés Travail Handicap Vendée)
101 Rue Proudhon 85000 LA ROCHE-SUR-YON ;
02.51.37.06.15 - Contact par e-mail : fnath.85@orange.fr

CONCILIATEUR : M. DURET Jean-Claude – 02.51.69.54.16
Mairie de MAILLEZAIS - 1er et 3ème lundi du mois 9 h 30 - 12 h

MUTILES DU TRAVAIL : Mme Neau
Mairie de MAILLEZAIS - 2ème mercredi du mois de 14 h à 16 h

ERDF change de nom et devient Enedis !

L'ELECTRICITE EN RESEAU

Enedis
Agence ARD Ouest
35 bis rue Crossardière - BP 304
53003 LAVAL CEDEX
02 43 59 53 02
/
ard-ouest@enedis-grdf.fr

UFC QUE CHOISIR Vendée

L' ASSOCIATION
DE DEFENSE
DES CONSOMMATEURS

02 51 36 19 52

8 bd Louis Blanc
85000 LA ROCHE / YON

contact@vendee.ufcquechoisir.fr

http://ufcquechoisir-vendee.org

ouverture au public
du lundi au vendredi
09 h à 12 h
&
14 h à 17 h

Rejoignez nous sur facebook

POLE EMPLOI : www.pole-emploi.fr

3 rue de l'ouillette CS 20181 85208 Fontenay-le-Comte Cedex

Tel : 3949 - – Courriel : aie.fontenay-le-comte@pole-emploi.fr

Horaires d'ouverture au public : Lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 30

Sur rdv : du lundi au mercredi : 12 h 30 - 16 h 30 et le vendredi 12 h 30 – 15 h 30

MISSION LOCALE DU SUD VENDEE

La Mission Locale du Sud Vendée remplit une mission de service public pour l'EMPLOI des jeunes. Elle assure des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et l'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire

Siège Social

47 rue Tiraqueau 85200 Fontenay Le Comte ✆ 02.51.51.17.57 🖷 02.51.51.18.83

✉ mission-locale-sud-vendee@wanadoo.fr

Horaires Du Lundi au jeudi De 9 h à 12 h 30 et De 13 h 30 à 17 h 30 Le Vendredi De 9 h à 12 h 30 et De 13 h 30 à 16 h 30

Points d'accueil sur votre territoire

Patricia FAUGERAS, **Conseillère**

Mairie
MAILLEZAIS - 6 rue Trigalle
2ème et 4ème jeudi du mois de 14 h 00 à 17 h 00

BENET Centre socio-culturel « Le Kiosque » 13 rue de la Cure
4ème mardi du mois de 14 h 00 à 17 h 00

Entretien individuel sur RDV

Toute notre actualité : www.missionlocalesudvendee.com

Présentation de la Mission Locale en vidéo : https://vimeo.com/161053925

La permanence du Conseil Départemental de la Vendée :

Madame **Stéphanie BRETON**, reçoit toute personne sollicitant. M. Yves AUVINET, le Président du Conseil Départemental de la Vendée.
Elle intervient, en tant que chargée de mission du Conseil Départemental, dans le cadre des affaires sociales, pour tous les habitants du canton de Fontenay le Comte.

- Accompagnement pour les démarches d'emploi et demandes de stage
- Lien avec la MDPH el les services en charge du RSA
- Litiges avec des dossiers administratifs (CAF, Pôle Emploi)
- Problèmes financiers
- Dossiers de retraite
- Lien avec tous les services sociaux du Conseil départemental...

Les permanences auront lieu le 4ème lundi matin 1 mois sur deux de 10h à 12h, à compter du lundi 27 février 2017 soit :

- Le 27 février 2017
- Le 24 avril 2017
- Le 26 juin 2017
- Le 28 ooût 2017
- Le 23 octobre 2017

à l'adresse suivante :

Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise
25 rue de la Gare
85420 Oulmes

Il convient de prendre contact
au préalable avec le secrétariat :
02.28.85.85.34

DÉCLARATIONS À FAIRE EN MAIRIE

Recensement

Se faire recenser en Mairie entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire

Pour tout renseignement complémentaire,
Centre du Service National d'ANGERS
au 02.44.01.20.50
www.defense.gouv.fr/jdc

Ou www.service-public.fr

Chiens dangereux - Permis de détention

Rappel : les animaux errants sont conduits à la fourrière sur ordre de la Mairie.
Pour les chiens dangereux obligation depuis le 1er janvier 2010 d'obtenir un permis de détention délivré par la mairie pour les chiens de 1er et 2nde catégorie (Pit-bulls, Boer-bull, rottweiler, Tosa, Staffordshire terrier, American Staff.)
Attention tout défaut de déclaration peut entrainer des sanctions très importantes

Toute morsure d'animal doit également être déclarée en mairie au plus tôt pour que la procédure prévue par les pouvoirs publics puisse être mise en place rapidement (mise sous surveillance vétérinaire de l'animal pendant une période de 15 jours avec trois visites et compte rendu comportemental)

Puits et forage

Tout puits ou forage réalisé à des fins domestiques doit faire l'objet d'une déclaration en Mairie
Déclaration obligatoire pour tous les ouvrages. Cerfa disponible sur place ou téléchargeable sur le site www.forages-domestiques.gouv.fr

Urbanisme

Tous les travaux modifiant l'aspect extérieur doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable en Mairie :

DÉCLARATION PRÉALABLE pour les travaux de faible envergure (modification de façade, modification des ouvertures, création d'ouvertures, création d'une surface au sol inférieure à 20 m²...)

PERMIS DE CONSTRUIRE pour les autres travaux (construction d'une surface au sol supérieure à 20 m², changement de destination, modification du volume des bâtiments soit par création de niveaux soit par surélévation de la toiture...)

Tous les imprimés sont disponibles sur le site :
http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/N319.xhtml

De plus les pétitionnaires ont l'obligation de déclarer en mairie l'achèvement et la conformité des travaux que ce soit pour un permis ou une déclaration préalable.
La commune dispose de trois mois pour procéder au contrôle de la conformité.

Une partie de la commune est située en site classé Marais Poitevin. Les travaux réalisés dans ce périmètre suscitent plus d'attention des pouvoirs publics (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine ou architecte des Bâtiments de France) qui n'hésitent plus à sanctionner les travaux réalisés sans autorisation préalable.

POUR TOUTE MODIFICATION DU SITE CLASSÉ

(Coupe d'arbre, abattage, plantations, clôtures, constructions et modifications de bâtiment...)

Infos & Renseignements :

DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
(ex DIREN : DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT)
5 rue Françoise Giroud - CS 16326 44263 NANTES Cedex 2
Tél : 02 72 74 73 00 - Fax : 02 72 74 73 09
Courriel : DREAL-Pays-de-la-Loire@developpement-durable.gouv.fr
Contact : 02.40.99.58.08 - (Mme NICOL Charline Inspectrice des Sites)

S.T.A.P. *(Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine)*
31 rue Delille CS 70759 - 85018 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. : 02 53 89 73 00 - Télécopie : 02 51 37 37 18
Courriel : sdap.vendee@culture.gouv.fr
Contact : 02.51.37.25.49 – (M. Etienne Bartczak - Architecte des Bâtiments de France)

PRÉFECTURE (bureau de l'environnement) 29, rue Delille 85922 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX 9 Tél : 02 51 36 70 85

C.A.U.E : (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement)

caue DE LA VENDÉE

UN AVIS D'ARCHITECTE GRATUIT SUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée (CAUE) est un organisme départemental de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de **conseiller gratuitement** les particuliers qui désirent construire, étendre ou réhabiliter des bâtiments. Il s'assure de la qualité architecturale d'une construction et de sa bonne insertion dans son environnement, et vous guide dans vos démarches administratives. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre des projets.

RENCONTREZ **EYMERIC DUVIGNEAU**,
ARCHITECTE DU CAUE

PERMANENCES TOUS LES VENDREDIS

09 H 00 - 12 H 00 :
DDTM de Fontenay-le-Comte
Maison de l'ÉTAT, 18 quai Victor Hugo,
85 200 Fontenay-le-Comte
tel 02 51 50 19 77 - 02 51 50 14 20

CAUE DE LA VENDÉE
45 boulevard des États-Unis, CS 40 685
85 017 la Roche sur Yon cedex,
> en savoir + : **www.caue85.com**

Merci de prendre rendez-vous directement auprès des secrétariats des permanences.

DICRIM

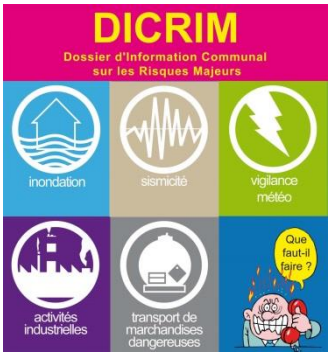

Le **Dossier d'information communal sur les risques majeurs** (DICRIM) a été réalisé en 2015 et distribué avec le bulletin 2015. Vous pourrez bientôt retrouver ce document en ligne sur le site de la commune.

MÉDECIN SALARIÉ

Face à la désertification médicale, il fallait agir

En 2016, face au risque de désertification médicale, Saint Sigismond s'est associé avec les communes voisines pour recruter un médecin. Conscients qu'il ne s'agissait pas là d'une mission habituelle pour des collectivités, les élus ont néanmoins souhaité s'engager dans la voie du médecin salarié. Face à l'urgence et à la nécessité, il fallait intervenir. On ne transige pas avec la santé et la sécurité.
Il a alors fallu recruter un praticien et fixer la participation financière des différentes communes. Une convention a été signée actant la participation maximum de chaque commune à 5 euros maximum par an et par habitant.
Aujourd'hui, à l'issue de la première année d'exercice, force est de constater que l'opération est pour le moment un succès. Le docteur Capron en poste depuis 2016 a, d'ores et déjà gagné la confiance de nombreux patients (3559 visites). Aujourd'hui la participation des communes n'est que de 3.72 euros par an et par habitant. Il n'est pas impossible de penser qu'en 2017, plus aucune contribution des communes ne sera nécessaire.
L'opération est administrativement et financièrement un succès, mais l'essentiel n'est pas là. Notre territoire peut désormais compter sur une présence médicale indispensable.

LE DÉSENCLAVEMENT NUMÉRIQUE DE NOTRE SECTEUR

Arrivée du Très Haut Débit internet : la révolution numérique pour tous

Une première phase de déploiement de la fibre optique avait déjà eu lieu en juillet 2016. Elle concernait les secteurs du Coudreau, du Canal et de Reth. Désormais depuis janvier 2017, la montée en débit est effective pour l'ensemble des lignes raccordées aux 2 sous-répartiteurs de Saint Sigismond.

Qu'est-ce que cela apporte concrètement ?

D'un flux d'environ 2 Mb/s, les foyers raccordés vont passer au-dessus de 10 Mb/s. Les plus proches du sous-répartiteur auront même un débit supérieur à 90 Mb/s. En clair, ce sera pour l'ensemble des foyers la possibilité d'accéder à la télévision par internet (et donc d'accéder aussi aux chaines locales), à la VOD, aux jeux en ligne pour certains et à affichage des pages web plus fluide pour tous.

Cette montée en débit constitue une chance historique pour nos territoires. Outre un plus grand confort domestique, elle ouvre la possibilité de développer des initiatives comme le télétravail, la téléconférence, la télémédecine, de nouveaux services de domotique et bien d'autres choses

encore. Autant d'innovations qui vont permettre à nos campagnes de garantir leur développement économique, social et culturel.

Comment faire pour bénéficier de ce nouveau service ?

Des réunions publiques ont été organisées pour présenter cette opération aux habitants et expliquer les modalités pour en bénéficier au mieux. Quelques démarches sont en effet nécessaires. Chaque foyer concerné devra contacter son opérateur de téléphonie pour lui indiquer qu'il vient de monter en débit. Il faudra alors modifier le contrat d'abonnement en conséquence et éventuellement changer la box.

Mais alors qui paye ?

Tout cela n'est évidemment pas gratuit. Pourtant ni la commune, ni ses habitants ne déboursent un centime. Saint Sigismond, comme d'autres communes du territoire, bénéficie d'un programme financé par l'État, le Département, le SYDEV, la Région et la communauté de Communes.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Notre long combat pour la couverture du centre bourg.

À Saint Sigismond, la bataille pour une meilleure couverture en téléphonie mobile a démarré il y a plusieurs années. Déjà à l'époque, les questions d'attractivité du territoire, de confort des habitants, mais surtout sécurité étaient mises en avant pour réclamer un service performant sur l'ensemble du territoire communal. Suite aux sollicitations du maire, l'opérateur historique a réorganisé son signal sur le pylône situé à DAMVIX. Une amélioration a été immédiate pour une partie de la population. Ce n'était malheureusement pas suffisant pour couvrir le bourg dans sa totalité.
Depuis, le maire et l'équipe municipale ont étudié plusieurs pistes. La première de ces pistes est la mise en place d'une installation de type « métro-cell » dans le clocher de l'Église. Il s'agit d'une technologie légère et peu onéreuse. De la taille d'une grosse brique de lait, cet équipement se branche sur la fibre optique désormais disponible sur la place de l'église et agit comme un mini relai permettant de diffuser le signal sur 500 mètres à la ronde.

Une autre piste est poursuivie en parallèle. Il s'agit de la reconnaissance de Saint Sigismond en « zone blanche » par les services de l'État. Dans un premier temps, ces derniers ont refusé l'inscription de notre commune. « Même si le signal est faible, vous n'êtes pas en zone blanche ». Qu'à cela ne tienne. Après insistance, la commune a finalement obtenu la possibilité de bénéficier d'une batterie de tests. Plusieurs fois repoussés, ceux-ci ont eu lieu le 12 janvier 2017. Ils ont été réalisés sur 5 points en centre bourg. Ces points avaient été signalés comme problématiques par les habitants qui avaient répondu à l'appel du maire pour identifier avec précision les zones problématiques. Sur 2 de ces points, le signal est inexistant pour 3 opérateurs sur 4 et de qualité médiocre pour 1 opérateur. Sur les trois autres, le signal est tout simplement inexistant pour tous les opérateurs. Grâce à ces tests, Saint Sigismond est désormais éligible au programme national de résorption des zones blanches de téléphonie mobile.

L'une et/ou l'autre de ces pistes devraient permettre de régler le problème. C'est en tout cas l'une des priorités de l'équipe municipale.

SE PROCURER LES DOCUMENTS IMPORTANTS

La carte nationale d'identité

Pour demander une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans . La délivrance et le

Attention : A compter du 27 février les demandes devront **uniquement** être déposées dans les mairies équipées d'un dispositif spécifique. C'est par exemple le cas de la Mairie de Maillezais

Le passeport biométrique

Le passeport est un document de voyage individuel. Il peut aussi servir de pièce d'identité dans la plupart des pays étrangers. Toute demande de renouvellement de passeport suit la même procédure qu'une première demande.

La Mairie de Maillezais est habilitée à recevoir les dossiers de demande de passeports dits « Biométriques ». (Tél : 02.51.00.70.25)

Le permis de conduire

Les permis délivrés sont maintenant des permis de conduire européens. (Nouveau format).
Visite médicale poids lourds: Elle se réalise désormais chez un des médecins agrées (liste et imprimés en mairie)
Renouvellement pour perte : démarche payante 25 € en timbres fiscaux. De plus, l'intéressé doit se rendre directement en Préfecture pour réaliser les démarches.
Tous les imprimés nécessaires sur le site http://www.vendee.gouv.fr ou en mairie

Le certificat d'immatriculation d'un véhicule

La Mairie ne reçoit plus les demandes, si vous désirez accomplir des formalités d'immatriculation de véhicules, vous êtes désormais invités à effectuer vos démarches :

- dans la préfecture de votre choix (au guichet ou par courrier) ;
- chez un professionnel de l'automobile agréé (pour les changements de titulaire).

Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site internet www.vendee.gouv.fr tels que les tarifs des cartes grises, la liste des professionnels agréés, la liste des pièces nécessaires à la constitution d'un dossier (rubrique « vos démarches »).

Autres documents

Les extraits d'actes sont à demander à la mairie qui les a établis.

Les extraits de casier judiciaire sont à demander à Casier Judiciaire National, 107 rue du Landreau 44079 Nantes cedex 1 ou directement en ligne sur le site. Information sur www.service-public.fr

AUTRES INFORMATIONS

Travaux près de réseaux ou canalisations

Professionnels et particuliers,

Pour que vos travaux n'endommagent pas les réseaux et canalisations, vous **devez obligatoirement** consultez le nouveau télé service et déclarez vos travaux ***www.reseau-et-canalisation.gouv.fr***

construire sans détruire

Multi Service Sud Vendée
10 bis rue de l'ancien Hôpital
85200 Fontenay Le Comte
Tél : 02-51-69-39-39 - Fax : 02-51-50-09-74
www.mssv.fr
mssvdefii@wandoofr

ABEILLES

L'ABEILLE VENDÉENNE : Intervention possible et payante des apiculteurs pour récupérer les essaims.
L'Abeille Vendéenne, Syndicat Apicole départemental, regroupe des apiculteurs qui se proposent de **récupérer les essaims d'abeilles**.
Le Syndicat Apicole Départemental tient à disposition la liste des apiculteurs de Vendée. Vous pouvez la demander par mail à l'adresse suivante : **asso.maires@cdg85.fr** ou par téléphone au 02 51 44 10 25.

Réglementation sur l'emploi du feu

Vous **pouvez trouver en Mairie** l'arrêté concernant la règlementation de l'emploi du feu en vue de prévenir les incendies :

Arrêté 12 SIDPC-DDTM 627 du **26/11/2012,** portant règlementation de l'emploi du feu sur le département de la Vendée

Pour résumer, l'incinération des déchets verts à l'air libre est proscrite et il n'est plus possible au Maire de délivrer des dérogations. Ces déchets verts doivent être prioritairement apportés en déchetterie ou recyclés par compostage.

Pour la sécurité de tous, merci de vous conformer à ces arrêtés

Nos points propres
ne sont pas des décharges municipales

Presque chaque semaine, nos agents communaux sont amenés à nettoyer les sites de points d'apport volontaire. Ils doivent évacuer les ordures (emballages, sacs de déchets de travaux…) que certains riverains indélicats déposent au mépris de l'environnement et de la vocation de ces points propres.

Rappelons que de telles incivilités sont préjudiciables au milieu naturel, occasionnent un surcout pour la collectivité et sont punies par la loi. Les contrevenants identifiés s'exposent à de fortes amendes.

L'apport volontaire du verre : pour une gestion des déchets éco-responsable

En complément des collectes en porte à porte des ordures ménagères, papiers, cartons et emballages, la commune de Saint Sigismond dispose de points d'apports volontaires de verre.

Pour une plus grande facilité d'accès et d'usage, ces points d'apport sont placés sur des parkings existants (route du Coudreau et place des Tilleuls). Le stationnement à proximité immédiate est donc aisé et s'effectue en toute sécurité par rapport à la voie de desserte. Cette implantation favorise en outre la manœuvre rapide et sans danger des camions de collecte.

Ce geste quotidien durable participe à l'optimisation des déchets mieux et contribue à garantir un cadre de vie plus agréable. En effet, bien que inerte vis à vis de l'environnement, dans la nature, la présence du verre n'est pas toujours esthétique. En revanche cette matière peut être recyclée à l'infinie. Les chiffres annoncés quant au gain de productivité, avec du verre recyclé serait d'1/2 tonne de CO_2 économisée par tonne de verre en comparaison avec une production traditionnelle. En ce sens le recyclage du verre représente un geste écologique important pour l'avenir de notre planète.

Ils sont recyclables et peuvent être déposés dans nos points d'apport volontaires :

- Bouteilles
- Bocaux
- Cristal
- Flacons

Ils ont leur place dans une déchetterie :

- Ampoules (éclairage, radio, télévision, ...)
- Bonbonnes
- Lunetterie
- Miroirs
- Pare-brise
- Phares
- Plaques de cuisson
- Portes de four
- Pots
- Tubes, barres, baguettes
- Verres culinaires
- Verres hospitaliers et pharmaceutiques
- Vitrage
- Vitrines

Conseil pratique : prévoyez vos dépôts de verre dans le cadre de l'un de vos déplacements. Le point d'apport volontaire le plus pratique n'est pas nécessairement le plus proche de votre domicile.

Répartition des secours sur la commune

Depuis 2014, les villages de Reth, du Coudreau ainsi que la Maison Neuve et la Garenne sont sur le secteur d'intervention des Sapeurs-Pompiers de Damvix tandis que le bourg et les Ecluzeaux restent du ressort de la caserne de Maillezais

Quelques chiffres….	
nombre de pompiers	25
Nombre d'interventions en moyenne par an	200
Communes défendues en 1er appel :	8
• Bouillé-Courdault • Doix • Liez • Le Mazeau • Maillé • Maillezais • Saint-Pierre-le-Vieux • Saint-Sigismond	

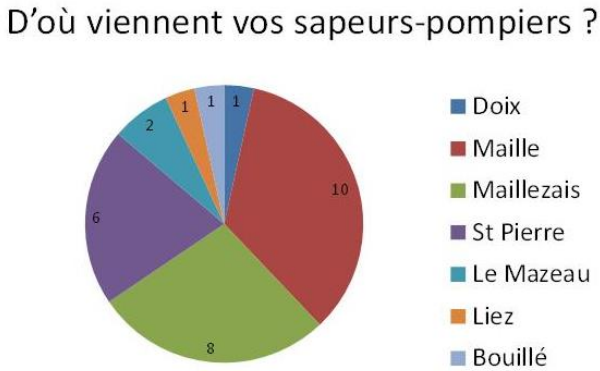

Toute l'équipe des sapeurs-pompiers vous remercie pour votre accueil chaleureux lors de la tournée des calendriers et vous souhaite les meilleurs vœux pour cette année 2017.

Cette année a vu l'arrivée de Marie LA MACHE, Sébastien BERRULIER et bientôt Charly EGEA, venus renforcer notre équipe.
« Mais bien sûr nous recrutons toujours ! ». Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous.

Interventions :

133 INTERVENTIONS (du 05/12/2015 au 17/11/2016)

DONT 21 POUR MARTINE EN TEMPS QU'INFIRMIERE (15,79 %)

CATEGORIE	NBRE	%
SECOURS À PERSONNE À DOMICILE	86	64,66 %
SECOURS A PERSONNE VP / LP	19	14,29 %
INCENDIES	13	9,77 %
ACCIDENTS SUR LA VOIE PUBLIQUE	9	6,77 %
DIVERS	4	3,01 %
SECOURS À PERSONNE AU TRAVAIL	2	1,50 %

SECTEURS	NBRE	%
SECTEUR DE 1ER APPEL	78	58,65%
HORS SECTEUR DE 1ER APPEL	55	41,35%

COMMUNE	NBRE	%
DAMVIX	67	50,38 %
BENET	31	23,31 %
SAINT SIGISMOND	11	8,27 %
MAILLEZAIS	6	4,51 %
MAILLE	5	3,76 %
LE MAZEAU	4	3,01 %
ARCAIS	2	1,50 %
VIX	2	1,50 %
FONTENAY-LE-COMTE	1	0,75 %
IRLEAU / LE VANNEAU	1	0,75 %
LIEZ	1	0,75 %
MERVENT	1	0,75 %
TAUGON	1	0,75 %

N'oublions pas de dire un grand merci aux entreprises de la commune : TFCM, le garage GARDOT-BUQUET, SARL RMB (Sébastien MENARD), Stéphane METAY, la menuiserie James ROCHER pour la mise à disposition de sapeurs-pompiers sur leurs temps de travail, ainsi que la Communauté de Commune Vendée Sèvre Autize.

Ecole JSP :

L'école de Jeunes Sapeurs- Pompiers créée il y a un peu plus d'une douzaine d'années entre les cinq centres BENET, DAMVIX, MAILLEZAIS, VIX et XANTON compte actuellement 15 élèves dont Amandine MACE entrée cette année.
Nous remercions les vingt communes couvertes par l'école pour leurs subventions qui ont permis d'acheter du matériel pédagogique pour assurer la formation des jeunes.
Remerciements aussi au Village Vacances de DAMVIX pour la mise à disposition de la piscine et des locaux

Divers :

2016 fut une année de reconnaissance, nous avons en effet été sélectionnés pour participer au dispositif du Vendée Globe.
2017 sera pour nous l'étude de plusieurs pistes pour des recrutements et bien sûr nous l'espérons, la pose de la première pierre de notre future caserne.

Un sourire au quotidien tout au long de votre vie

Maison des Services ADMR - 71 rue de la Treille
85420 MAILLEZAIS
☎ **02 51 87 25 18**

LE SERVICE A DOMICILE DE L'ASSOCIATION LOCALE DE MAILLEZAIS : UN SERVICE POUR TOUTES LES FAMILLES !

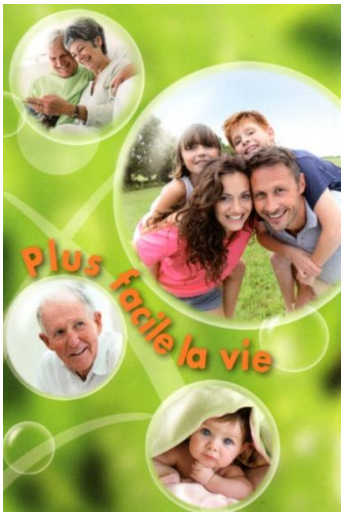

L'ADMR apporte une aide auprès des familles :

- Aide lors de l'arrivée d'un bébé (avant et après l'accouchement) ;
- Garde d'enfants, particulièrement pour les horaires atypiques, permettant aux parents de partir à leur travail en toute sérénité ;
- Aide à l'occasion d'un problème de santé d'un des parents ou lors d'un décès ;
- Aide au ménage et au repassage pour tous les parents qui souhaitent se voir décharger de tâches ménagères.

Un financement de la CAF peut-être obtenu en fonction du quotient familial. En outre, une réduction d'impôts de 50% est faite selon la loi en vigueur, sur l'ensemble des dépenses effectuées. L'association est à votre disposition pour formuler votre demande et constituer un dossier.

L'ADMR apporte une aide à l'autonomie :

- Les aides à domicile interviennent auprès des personnes âgées, ou en situation de handicap, pour les aider dans les tâches de la vie quotidienne (ménage, repassage, courses…) et également pour les actes essentiels (aide à la toilette, à l'habillage…)
- La télé assistance permet aux personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie de continuer à vivre chez elles en toute sécurité.

ASSOCIATION LOCALE ADMR DU SSIAD ET DE L'ACCUEIL DE JOUR DE MAILLEZAIS

- **Service de soins infirmiers à domicile** : soins d'hygiène assurés par une équipe d'aides-soignantes et d'aides médico-psychologiques, sous la responsabilité des infirmières coordinatrices.
- **L'accueil de jour « Les Huttiers »** : s'adresse aux personnes de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés. Conçu comme un espace relai dans un environnement adapté, l'accueil de jour permet à la personne désorientée de participer à des activités, sortir du confinement du domicile, valoriser des potentialités … et en même temps, soulager les familles en leur permettant un temps de répit, quelques heures dans la journée avec une parfaite tranquillité sur les conditions de prise en charge et de sécurité. Le transport est assuré par la structure.
  L'accueil de jour est ouvert du lundi au vendredi.
- **ESA** : un service spécifique à domicile pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Proposés de manière individuelle, les soins ont pour but de favoriser un maintien à domicile de qualité. Ils permettent à la personne désorientée de maintenir ou d'améliorer ses capacités motrices, sensorielles, cognitives et comportementales.
  Ces soins d'accompagnement et de réhabilitation valorisent l'action et le rôle de l'aidant, le soulagent et lui apportent des conseils pour adapter le cadre de vie.

QUELLES SONT LES DÉMARCHES À FAIRE EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT

Vous **devez vous présenter à la Mairie de votre nouveau domicile** et faire connaître votre nouvelle adresse aux correspondants suivants :

- l'EDF/GDF,
- votre assureur (dans un délai d'un mois)
- vos établissements financiers (banque, organisme de crédit)
- votre caisse primaire d'assurance maladie (contacter le centre de votre nouveau domicile si vous changez de département ou d'arrondissement)
- votre caisse d'allocations familiales,
- le service des eaux,
- la trésorerie principale et le centre des impôts de votre ancien domicile,
- vos fournisseurs d'abonnements (journaux, revus, réseaux téléphonie...)

Pour faire suivre votre courrier : adressez-vous à la Poste et demandez un ordre de réexpédition.

Pour faire installer une nouvelle ligne téléphonique : adressez-vous à l'agence commerciale de votre nouveau domicile ou appeler le 1014 (France Télécom)

Pensez à résilier votre ancienne ligne téléphonique : adressez-vous à l'agence commerciale de votre ancien domicile.

Pour modifier votre carte grise et les plaques d'immatriculation de votre véhicule : Adressez-vous dans n'importe quelle préfecture avec l'ancien certificat d'immatriculation, un justificatif de domicile & un justificatif d'identité. Vous disposez d'un délai d'un mois.

Pour changer votre adresse sur vos papiers d'identité : adressez-vous à la mairie de votre nouveau domicile (ce n'est pas obligatoire, mais il est cependant utile d'avoir la même adresse sur tous vos papiers)

N'oubliez pas de vous faire inscrire sur les listes électorales : adressez-vous à la mairie de votre nouveau domicile avant le 31/12 de l'année pour une inscription valable au 31 mars de l'année suivante.

VOUS VENEZ DE FAIRE UNE NOUVELLE ACQUISITION SUR LA COMMUNE !

Pour toute demande de branchement de **compteur électrique** :

- ✓ Simple branchement : « EDF » : 02.51.36.43.62
- ✓ Si Extension de réseau nécessaire : Adresser une demande (imprimé à retirer en Mairie) d'estimation pour le raccordement au réseau électrique au « Sydev » (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement) info au 02.51.45.88 00

Pour toute demande de **branchement d'eau** :

- ✓ Simple branchement : SAUR Service Abonnés 02.51.37.01.09 du lundi au vendredi 8 h à 19 h – Urgences abonnés 24/24 : 02.51.37.03.08 – le site internet : www.saurclient.fr Correspondance : SAUR TSA 60881, 85021 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

- ✓ Si Extension de réseau nécessaire : Adresser une demande avec plan à « Vendée Eau » ZAC Bell - 57 Rue Paul Émile Victor 85036 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX Tel 02.51.24.82.00 Fax 02.51.24.82.01 e-mail : vendee-eau@vendee-eau.fr

QUELS DOCUMENTS SONT À CONSERVER

Documents à conserver		> Combien de temps ?
Famille	Livret de famille	À VIE
	Contrat de mariage / PACS	
	Acte de reconnaissance d'un enfant naturel	
	Jugement d'adoption	
	Jugement de divorce / séparation de corps	
	Testament / donation	
	Carnet de santé	
	Justificatifs de paiement des allocations familiales / Sécurité sociale	5 ans
	Bordereaux de versements des allocations familiales / Sécurité sociale	3 ans
École	Diplômes originaux	À VIE
	Bulletins et livrets scolaires	Le temps de la scolarité ou à vie
Santé	Ordonnances médicales	2 ans
	Radiographies, résultats d'analyse	Aussi longtemps que nécessaire
Banque	Talons de chéquier	10 ans
	Relevés de compte	10 ans
	Facturettes CB / bordereau versement	Jusqu'au prochain relevé de compte
	Remboursement de crédits immobiliers	10 ans après la dernière échéance
Travail	Contrat de travail / lettre d'engagement	Jusqu'à liquidation de la retraite
	Fiche de paie	
	Relevés de points de caisse de retraite	
	Indemnités de chômage / lettre de licenciement / Solde de tout compte	
Habitation	Quittance de loyer	5 ans après le départ des lieux
	État des lieux	
	Facture constructeurs entrepreneur habitation	30 ans
	Factures de travaux / réception de travaux	10 ans
	Charges de copropriété (relevé et paiements)	10 ans
	Règlement de copropriété	10 ans
	Acte de propriété et acte notarié	À VIE
Factures	EDF GDF	5 ans
	Téléphone	1 an
	Factures d'achat (bijoux, meubles…)	À VIE
	Factures d'eau	4 ans si le distributeur est la commune sinon 2 ans
Impôts	Preuves de paiements des impôts	4 ans
	Redevance télévision	3 ans
	Déclaration impôts sur le revenu + justificatif + Avis d'imposition	4 ans
	Justificatif paiement impôts locaux	2 ans
Assurances	Quittances, échéances, preuve de règlement	2 ans
	Correspondances et documents relatifs à un sinistre	2 ans
	Contrats d'assurance couvrant votre responsabilité (Automobile, familiale, professionnelle)	À VIE
	Documents originaux concernant l'assurance vie	À VIE

LOCATION DU FOYER COMMUNAL

Le foyer communal de Saint Sigismond peut être loué pour des mariages, banquets, lunchs, repas dansants, bals, conférences...La commission de sécurité a fixé à 220 pers le nombre maximum de personnes qui peuvent y être accueillies.

La demande de location doit être faite auprès du secrétariat de mairie au plus un an avant la date prévue. Elle est soumise à l'acceptation du Maire. L'autorisation entraîne pour le locataire l'adhésion au règlement et aux tarifs fixés par le conseil municipal. La réservation n'est effective qu'à réception en mairie du règlement signé et du chèque d'acompte.

La prise de possession des clefs se fait le vendredi après-midi à la mairie pour les locations du week-end ou sur rendez-vous pour les autres locations. La salle est disponible à compter du vendredi 17 h.

Type d'utilisation	***TARIF 2017 COMMUNE en EUROS***	***TARIF 2017 HORS Cne en EUROS***
Vin d'honneur ou réunion d'association	16.00 €	40.00 €
Bal (sans vaisselle)	56.00 €	105.00 €
REPAS (pas de musique)	56.00 €	105.00 €
Vin d'honneur + Bal (pas de vaisselle)	80.00 €	120.00 €
Vin d'honneur+repas+Bal	96.00 €	147.00 €
repas +bal ou dîner dansant	88.00 €	147.00 €
Concours de belote	48.00 €	80.00 €
location cuisine seulement	3.00 €	pas de loc.
location nuitée seulement	16.00 €	16.00 €
Cours de gym & animations payantes (environ 1h)	8.00 €	10.00 €
réunion club 3ème âge (jeudi 1/2 sem paire)	gratuit	
Stes Commun.: Bal expo cinéma et autres anim.	32.00 €	80.00 €
CHÈQUE ACOMPTE		
pour les particuliers	48.00 €	84.00 €
pour les associations	Néant	50% du montant de la location
pour les administrations	Néant	Néant
CHÈQUE CAUTION (si musique)	100.00 €	150.00 €

Une redevance électrique (électricité, chauffage…) sera ajoutée au prix de location pour les locations du foyer communal comprises dans la période du 1er novembre au 31 mars. Cette redevance sera de 10% du montant de la location avec un maximum de 20,00 €

TROMBINOSCOPE

Le conseil municipal

Denis LA MACHE
Maire
Rue du Port – Reth
02.51.52.99.63

Bernard COIFFÉ
1er Adjoint
13 Le Canal de Reth
02.51.52.90.94

Martine BARBIER
2ème Adjointe
6 rue du Calvaire
02.51.52.95.77

Élisabeth GUILLOT
3ème Adjointe
2 Résidence « Le Clos »
09.53.87.11.71

Jocelin QUILLET
04 Rue des Loges
02.51.51.80.41

Luc VRIGNAUD
8 Route de Damvix – Reth
02.44.37.60.74

Éliane MONTAMAT
11 ter Grand'Rue – Le Coudreau
09.67.49.27.42

Claude AIRAUD
19 Route de Damvix—Reth
02.51.52.98.48

Béatrice TRITSCHLER
16 rue principale
09.77.75.01.27

Les employés communaux

Nadine COIFFE

Adjoint technique 2ème classe – Titulaire

Temps non complet

Pétronille THIBAULT

Secrétaire de Mairie - Titulaire

Temps complet

Éric THIBAULT

Adjoint technique 2ème classe - Titulaire

Temps complet

Xavier MOREAU

Adjoint technique 2ème classe - Titulaire

Temps non complet

COMMISSIONS COMMUNALES

Commission environnement voirie et bâtiments

Denis LA MACHE, Bernard COIFFÉ, Luc VRIGNAUD, Claude AIRAUD, Jocelin QUILLET, Martine BARBIER.

Commission affaires scolaires et sociales

Denis LA MACHE, Martine BARBIER, Eliane MONTAMAT, Elisabeth GUILLOT, Béatrice TRITSCHLER, Luc VRIGNAUD.

Commission culture manifestation communication

Denis LA MACHE, Élisabeth GUILLOT, Éliane MONTAMAT, Claude AIRAUD, Martine BARBIER, Béatrice TRITSCHLER.

Commission des finances

Denis LA MACHE, Bernard COIFFÉ, Martine BARBIER, Élisabeth GUILLOT, Luc VRIGNAUD.

Pour les réunions de ces commissions, les membres sont convoqués par le Maire ou l'adjoint en charge de la commission. Les autres conseillers y sont invités.

Commission pour la révision de la liste électorale :

Denis LA MACHE, Béatrice TRITSCHLER, Éliane MONTAMAT
Délégué du Tribunal de Grande Instance : BOURNEAU Philippe
Délégué par l'Administration : LUCAS Claude

Le Maire est président de droit de toutes les commissions, les membres élus travaillent ensemble selon les thèmes prédéfinis.

Les trois premières et principales commissions sont animées par chacun des adjoints M. Bernard Coiffé, la commission environnement voirie et bâtiments ; Mme Martine Barbier, la Commission des affaires scolaires et sociales ; et Mme Élisabeth Guillot, la Commission culture, manifestations et communication. M. le Maire se charge de la commission des finances.

La Vice-Présidence du C.C.A.S a été confiée à Mme Martine Barbier

REPRÉSENTATION AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS

Comité Territorial de l'Énergie Vendée Sèvre Autise (Sydev)

- **2 Délégués titulaires** : - Bernard COIFFE - Claude AIRAUD
- **2 Délégués suppléants** : - Jocelin QUILLET - Martine BARBIER

Syndicat pour l'Utilisation des Eaux de la Foret de Mervent

- **2 Délégués titulaires** : - Bernard COIFFE - Claude AIRAUD
- **2 Délégués Suppléants** : - Éliane MONTAMAT - Martine BARBIER

Syndicat Mixte Vendée Sèvre Autizes

- **1 Délégué titulaire :** - Bernard COIFFE
- **1 Délégué suppléant :** - Béatrice TRITSCHLER

Syndicat Mixte du Parc Interrégional du Marais Poitevin

- **1 Délégué titulaire :** - Denis LA MACHE
- **1 Délégué Suppléant :** - Jocelin QUILLET

Syndicat Intercommunal de Gestion des Écoles

- **2 Délégués Titulaires :** - Béatrice TRITSHLER - Martine BARBIER
- **2 Délégués suppléants :** - Denis LA MACHE - Élisabeth GUILLOT

Syndicat vocations multiples des communes du marais sud-Vendée (SIVOM)

- **1 Délégué titulaire :** - Bernard COIFFÉ
- **1 Délégué suppléant :** - Béatrice TRITSCHLER

Syndicat Mixte e-Collectivités Vendée

- **1 Délégué :** - Denis LA MACHE

Correspondant Défense : 1 élu : Denis LA MACHE

Communauté de Communes

Les conseillers ont pris connaissance des commissions de la CCVSA (qui pourraient être revues) afin de voir sur quels domaines chacun pourrait se positionner.

COMMISSION DES IMPÔTS DIRECTS (Nomination par le centre des Impôts)

Titulaires	Suppléants
BREGEON Jean-Luc	VRIGNAUD Luc
COIFFE Bernard	MONTAMAT Éliane
METEAU Jacky	TRITSCHLER Béatrice
AIRAUD Claude	FLEURET Monique
GUILLOT Elisabeth	RICCO Damien
BRISSON Noël (Extérieur Commune)	CHAILLE Daniel (Extérieur Commune)

L'ÉTAT DE NOS FINANCES

Budget communal 2016 (à la date d'édition du bulletin)

Dépenses réelles de fonctionnement : 237 327.59€

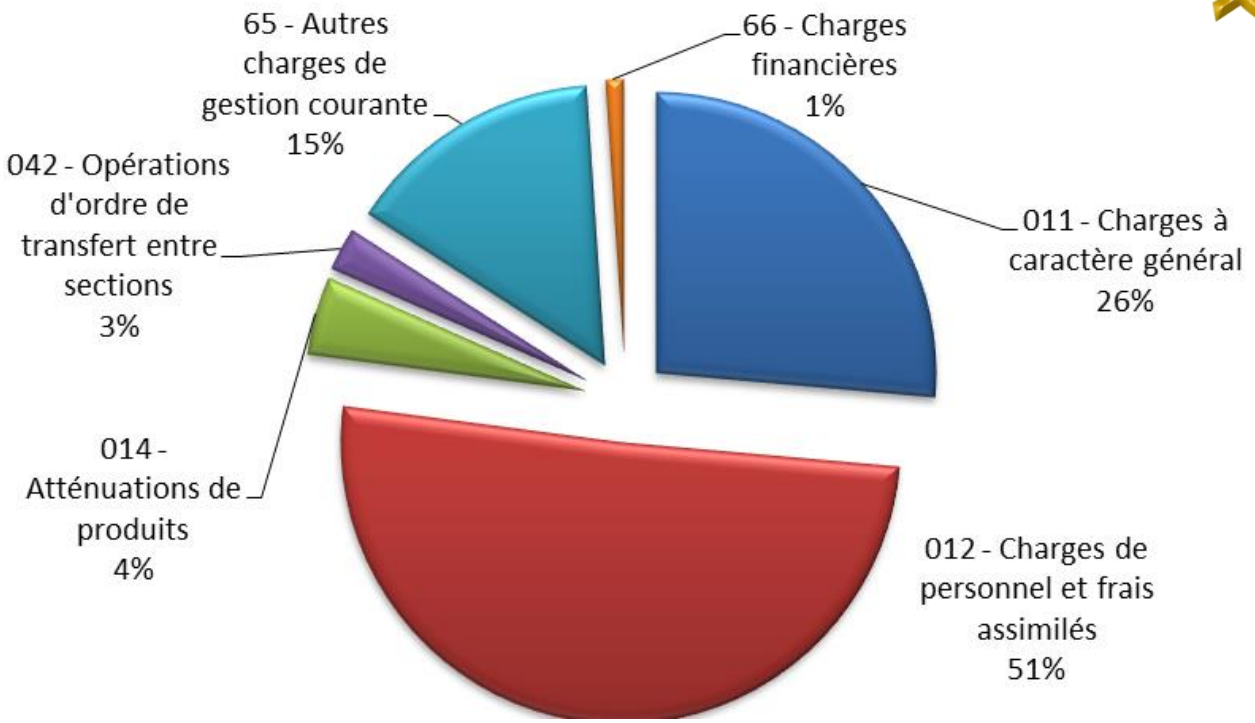

Recettes réelles de fonctionnement : 282 991.04 €

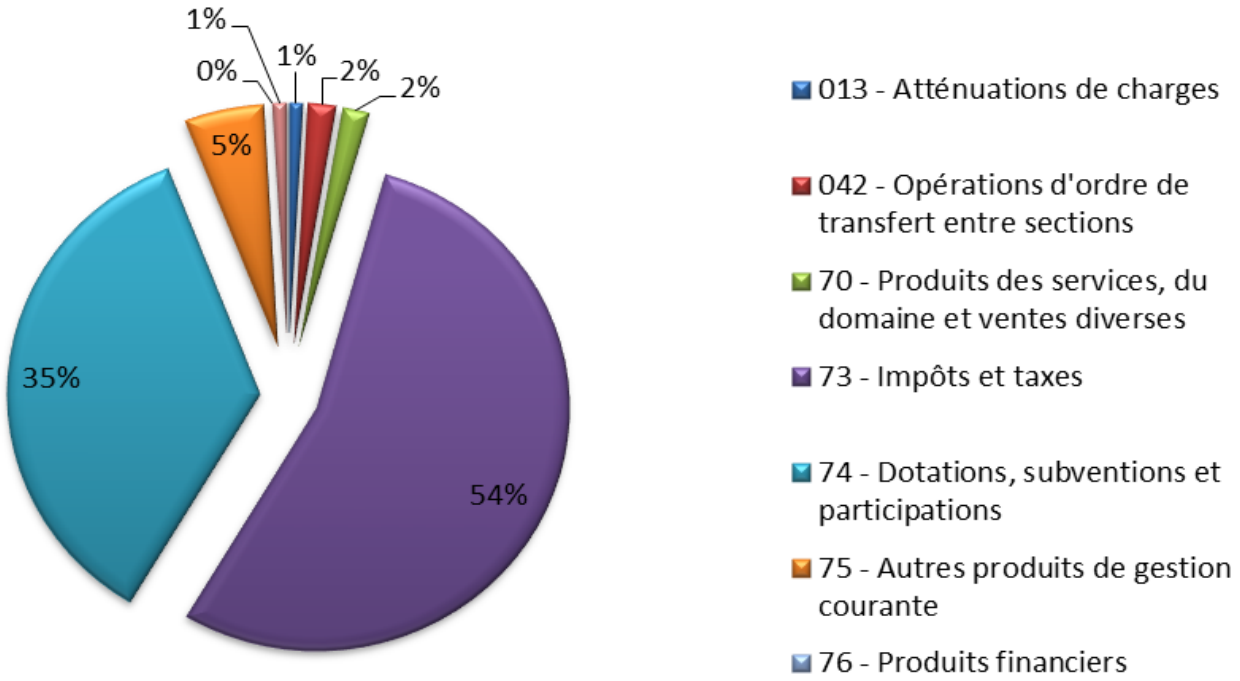

Principales Dépenses réelles d'investissement : 303 713.77 € (représentation par opération d'investissement)

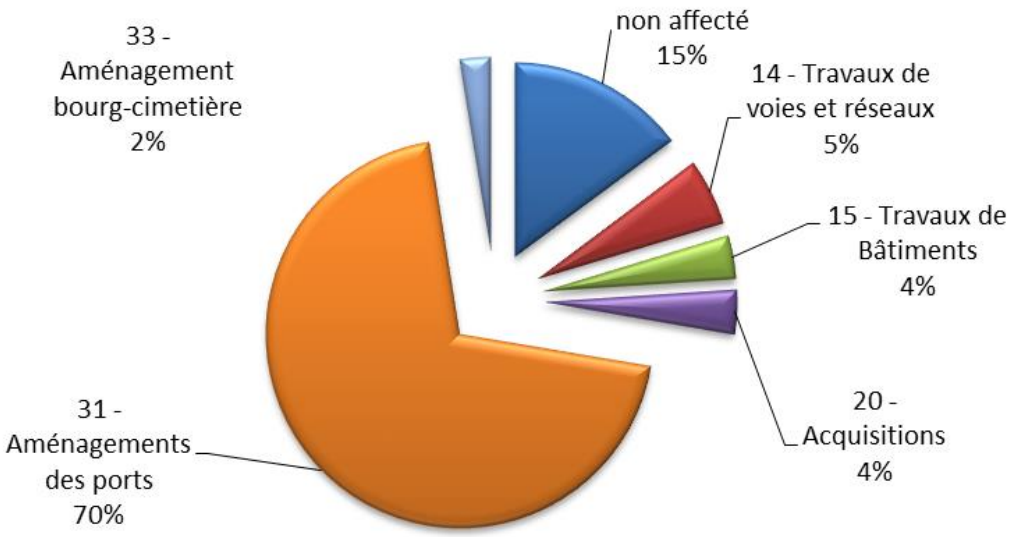

Recettes d'investissement : 636 873,49 €

Subventions 2016

Organisme	2016
A.D.M.R.	265.00
Amicale Pompiers Maillezais	40.00
Amicale Sapeurs-Pompiers Damvix	40.00
Ass l'ATELIER	80.00
Ass l'ATELIER FOYER DE JEUNES	80.00
ASSOC ACPG CATM	80.00
ASSOC APE DU RPI DU MARAIS	250.00
ASSOC Arts & Loisirs	80.00
ASSOC BANQUE ALIMENTAIRE85	100.00
ASSOC foyer Collège public - 10 élèves * 15€	150.00
ASSOC IMP PAPILLONS BLANCS	85.00
ASSOC le Repos de l'Autize	80.00
ASSOC Les copains musiciens du Marais	30.00
ASSOC Ste Communale Chasse *80€ auquel s'ajoute un supplément pour l'aide à la lutte contre les nuisibles de*	150.00
Association " VIVRE LA VIE"	80.00
ASSOCIATION ADAPEI ARIA DE VENDEE	85.00
Association départementale Vendéenne des Restos du Cœur	100.00
École des Jeunes Sapeurs Pompier Sèvre Autise	200.00
Foyer socio-éducatif Collège Privé St Martin 17 élèves*15€	255.00
SECOURS CATHOLIQUE DE BENET	100.00
UDAF 85	30.00
TOTAL	2 360.00

Pour une enveloppe budgétaire de 2500 € en prévision

Les associations concernées ont reçu un courrier demandant les statuts, un RIB et l'attestation annuelle d'assurance RC

État de l'emprunt

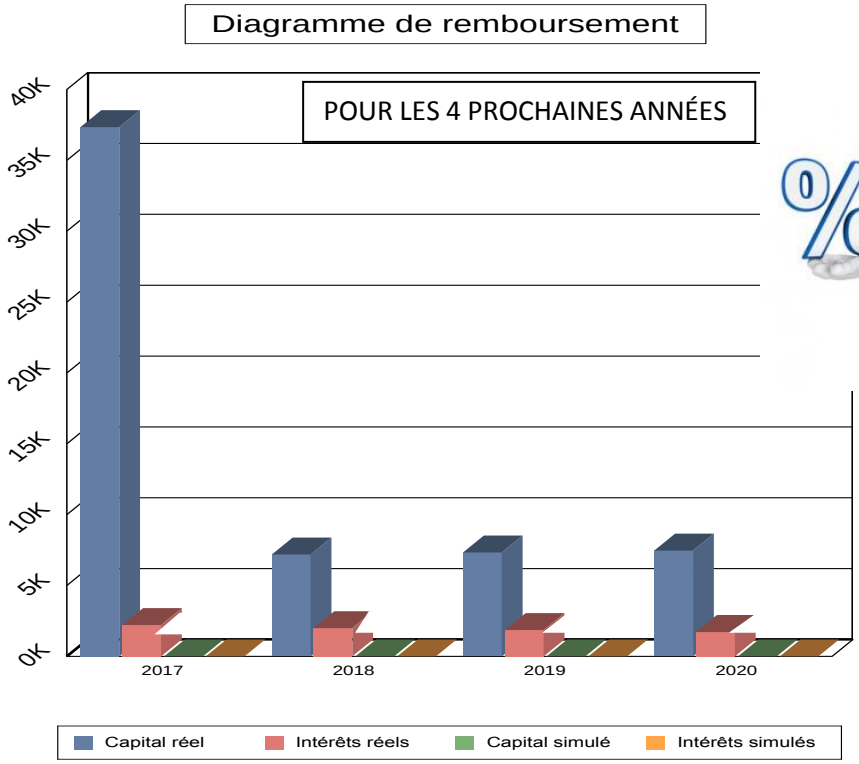

En 2017
Annuité exceptionnelle : la commune va rembourser un emprunt à court terme réalisé dans l'attente du versement du FCTVA (Fond de compensation de la TVA)

Taux d'imposition 2016

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2015 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2015 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2015 (%)
Taxe d'habitation	329 500,00	6,051	16,810	0,000	55 389,00	6,050
Taxe foncière sur les propriétés bâties	189 200,00	-0,158	16,320	0,000	30 877,00	-0,158
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	57 400,00	-0,520	62,840	0,000	36 070,00	-0,521
TOTAL	**576 100,00**	**3,262**			**122 336,00**	**2,447**

BUDGET COMMUNAL L'EMBARCADÈRE

EXECUTION DU BUDGET

			DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	2 062,04	G	1 692,51	-369,53 G-A
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B	0,00	H	196,75	196,75 H-B

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C	897,70 (si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	5 183,62 (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	2 959,74 P= A+B+C+D	7 072,88 Q= G+H+I+J	4 113,14 =Q-P

BUDGET COMMUNAL ASSAINISSEMENT

EXECUTION DU BUDGET

			DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	0,00	G	0,20	0,20 G-A
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B	15 369,01	H	0,00	-15 369,01 H-B

REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section d'exploitation (002)	C	(si déficit)	I	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	(si déficit)	J	(si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	15 369,01 P= A+B+C+D	0,20 Q= G+H+I+J	-15 368,81 =Q-P

ENVIRONNEMENT VOIRIE ET BÂTIMENTS

Équipement

En début d'année, notre voiture de service s'est définitivement arrêtée. En raison de son âge et de son kilométrage très élevé, il était inenvisageable de se lancer dans des réparations très coûteuses. Il a donc été décidé de procéder à son remplacement.

Voirie

Nos voies communales étant dans l'ensemble dans un état acceptable, il avait été décidé en début d'année de ne pas engager de programme de voirie autre que le Point A Temps Automatique (Ce sont ces petits carrés de bitume que l'on voit sur nos routes) effectué à l' automne et destiné à boucher les fissures qui apparaissent en fin d'été.

Assainissement collectif

Ce long et complexe dossier suit son cours. L'année 2016 a été consacrée aux indispensables études préalables, à la finalisation du projet de réseau et de station d'épuration prenant en compte le résulat des études et à la consultation des autorités administratives concernées sur chacun des points. Chaque étape ayant été validée, confirmant ainsi la viabilité du projet, l'année s'est achevée par la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux.

Port du Paradis

La cale du Port du Paradis qui devenait peu à peu une friche quasi inaccessible a donc été rénovée l'hiver dernier et une passerelle bois enjambant la conche permet désormais d'accéder au bord du Canal de l'Autize sans avoir à longer la route départementale depuis la place de l'église.

Vitesse

À chaque entrée de St Sigismond par la D 68, un radar pédagogique a été installé selon des critères bien précis préconisés par l'Agence Routière Départementale et le Sydev. Les premières impressions des riverains sont plutôt encourageantes.

La commission communale chargée du cadre de vie, réfléchit maintenant à un dispositif ralentisseur sur l'entrée du bourg par la route de Damvix.

À Reth sur la D 25, un comptage effectué par l'Agence Routière Départementale en décembre révèle des vitesses impressionnantes (plus de 110 km/h)

Nous avons engagé la procédure de passage en "agglomération " et peut-être par la suite, selon les résultats, un plateau surélevé au niveau de l'entrée dans le village (par la rue du Port)

Salle des associations

Lors de la rénovation du bâtiment attenant à l'école - ancien logement des instituteurs - après la création d'une cantine digne de ce nom et de toilettes, il restait un espace d'environ 25 m2 que nous avons mis à profit en y aménageant une salle de réunion pour les associations communales. Le Club " Le Repos de l'Autize " y tient maintenant ses réunions bimensuelles.
L'étage est occupé par un logement de type T3 dans lequel nous accueillons un foyer de 4 personnes.

Arts et Loisirs

Une partie du rez-de-chaussée de l'ancien presbytère a été rénovée et attribuée au Club Arts et Loisirs. L'ancien atelier situé à l'étage n'était pas accessible à tous en raison de son escalier.

Cale des Ecluzeaux

Nous avons rencontré dernièrement les habitants du village des Ecluzeaux afin d'échanger avec eux sur les travaux d'entretien qu'il serait souhaitable d'apporter à ce lieu qui doit rester avant tout un point éventuel de pompage d'eau pour les services d'incendie. La commission travaille sur ce qui est envisageable : réfection de la rambarde de protection, marches pour l'accès à l'eau, amarrage de quelques barques...

Réfection des berges et passerelles du Canal de l'Autise

L'IIBSN a assuré la maitrise d'ouvrage pour la réfection des passerelles et berges du Canal de l'Autise en rive gauche (Côté Embarcadère). Une opération sur plusieurs communes dont un montant de 45 300 € HT de travaux sur notre commune avec 17 295 € de participation pour la commune.

Une autre opération est prévue rive droite, mais le financement n'est pas encore arrêté.

Inauguration des travaux le 3 juillet 2016

CULTURE, MANIFESTATIONS & COMMUNICATION

Vœux du Maire (janvier 2016)

La cérémonie des vœux est toujours un moment important où l'ensemble de la population se retrouve pour un moment de convivialité et découvrir le bilan de l'année passée (salle de restauration, salle des associations, port du Paradis, assainissement…) et les projets à venir pour la nouvelle année.
Les nouveaux arrivants sur la commune, ainsi que les familles ayant eu un nouveau-né ont été spécialement salués avec une remise d'arbre (pour les naissances), une plante accompagnée d'une pochette comprenant des documents sur le Marais Poitevin, ainsi qu'une balade en barque à l'embarcadère de St Sigismond.
Cette année a également fait l'objet de la remise des prix du concours d'embellissement de la commune.

08 mai et 11 novembre

Comme chaque année, les commémorations des deux armistices se déroulent en partenariat avec la commune du Mazeau et en présence de représentants des pompiers des centres de Maillezais et Damvix.

De nombreux enfants étaient présents, ce qui est important pour le devoir de mémoire et ne pas oublier le sacrifice de certains pour notre nation.
Les enfants de l'école de St Sigismond se sont une nouvelle fois investis pour fournir une exposition de qualité. La commune les a remerciés avec des friandises.

Journée citoyenne

Il a été décidé conjointement avec la Commission Équipement Voirie et Bâtiments, de participer à la journée citoyenne qui s'est déroulée le 28 mai.
Le jour venu, un nombre important de personnes est venu (parmi lesquels des nouveaux arrivants), et nous les remercions vivement.
Un merci particulier au foyer des jeunes qui était venu en force ainsi qu'à Mme PROUST Marie notre institutrice également mobilisée pour l'occasion.
Nous avions prévu de redonner un coup de fraicheur extérieur à l'école. Pour cela nous nous sommes retrouvés à partir de 9h pour partager le café, chocolat, brioche.

Les travaux de peinture ont ensuite pu commencer dans une très bonne ambiance et sous un beau soleil.
Après quelques pauses (par manque de peinture !), et lorsque l'objectif a été atteint, nous avons pu partager le repas du midi juste avant que la pluie ne s'invite.
Vu le succès de cette manifestation, et à la demande des participants, nous avons décidé de renouveler cette action qui aura lieu le samedi 20 mai 2017. Notez dès à présent cette date !

AVANT

APRÈS

« Démarche citoyenne, partage, solidarité, rencontre et convivialité sont autant de mots que m'évoque cette journée citoyenne. Ce n'est pas tant l'action proposée (embellissement des façades extérieures de l'école où autre), c'est en tant qu'habitante de St Simin, aller ensemble dans le même sens, dans le même projet : bien-vivre ensemble.
Merci à l'équipe municipale et aux bénévoles. » *Géraldine PERRIÈRE*

Concours embellissement de la commune

Pour la deuxième année, cette opération a été renouvelée. La commission « fleurissement de la commune » était cette année composée des lauréats de l'année précédente : Mariusz KASAK, Gilles SORIN et Anthony BOISSEAU, Gisèle SYLVAIN complétés des personnes qui composaient le jury 2015 : Isabelle SEGUINEAU, Camille VAUVERT, Anne FLEURET, Eliane MONTAMAT, Elisabeth GUILLOT.

Cette année, le tracteur nous a fait faux bond pour raisons techniques à notre grande déception, comme il faisait beau, nous nous sommes retrouvés le 02 juillet et nous nous sommes rendus sur les différents secteurs de la commune en voiture et ensuite nous avons fait le tour à pied dans une ambiance très drôle, mais néanmoins studieuse.

Un second passage au mois de septembre a été effectué, puis nous nous sommes retrouvés le 18 novembre autour d'un repas afin de faire le classement final c'est lors de la cérémonie des vœux 2017 que la commune a pu récompenser les gagnants :
1ère avec 40.80 pts/50, Mme CLERGEAUD Danielle pour sa maison située aux Ecluzeaux ; arrivés 2nd (40.11 pts) : M. et Mme METAYER Alain pour leur maison située 11 rue du port à Reth et avec (39.8 pts) arrivés 3ème pour leur maison située M. et Mme MORICE Marc pour leur maison située 2 place de l'église dans le bourg.

Les lauréats ont été récompensés par des bons d'achat chez Fabrice Gazeau, horticulteur sur notre commune.

13 juillet

Le repas du 13 juillet connaît un succès toujours plus important au fil des ans ! En 2016, nous avons accueilli 150 personnes. Cette année nous avons décidé de changer, de ne plus prendre un groupe musical, mais un DJ. Cette nouvelle animation a été particulièrement appréciée par un très large public et nous avons décidé de la renouveler. Les plateaux-repas étaient cette année encore, pris à la charcuterie Thomas de Maillezais. La buvette de l'ensemble de la soirée était confiée à l'association « l'Atelier ».
Nous nous sommes retrouvés ensuite pour la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice, avec cette année une nouveauté : tiré sur l'eau, bravo à nos deux artificiers Bernard et Claude.
La soirée s'est prolongée par le bal au cours duquel la brioche offerte par la commune fût servie.
Cette manifestation est un moment fort de l'année qui est très attendue et où la convivialité et la bonne humeur sont les maîtres mots.

Le Mariage d'Arlette

Cette manifestation était organisée par la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise. Elle s'est déroulée le 18 août. La comédienne Claude NEAU se promenait dans les rues prétextant la préparation du mariage de sa fille et partait de l'église, en passant par le port du Paradis, puis prenant le chemin de halage pour enfin arriver jusqu'à l'embarcadère. Le public est venu nombreux et s'est également retrouvé pour plusieurs d'entre eux, transformés en acteur d'un jour afin de raconter cette histoire aux fous rires garantis.

Balade de l'Office du Tourisme

Cette balade est destinée à l'ensemble des personnes (touristes et locaux) qui souhaitent effectuer une promenade à pieds (avec les commentaires d'un guide du Parc Naturel Régional) et un tour en barque. Elle a eu lieu le 25 août dernier et a rencontré son habituel succès.
Cet après-midi, s'est terminé autour de brioches, gâteaux minute, jus d'orange et pommes, rosé offert par la municipalité.

Les Pyrénées

Nous devions recevoir une délégation pyrénéenne de la commune de Pointis-Inard cette année. Nous avons dû une première fois modifier la date pour raisons de santé d'un des participants. Nous avions remis une nouvelle date qui devait être au mois de septembre, mais suite à un décès dans la famille d'une des familles nous avons été dans l'obligation d'annuler pour cette année. Nous avons prévu de les recevoir fin juin en espérant qu'il n'y aura pas de cas de force majeure de dernière minute. Malheureusement ce sont des choses que l'on ne peut pas anticiper et sont bien évidemment indépendant de leur volonté. Dans tous les cas, tout est déjà prévu pour les recevoir dans de très bonnes conditions.

Repas des aînés

Le traditionnel repas offert aux personnes de 65 ans ou plus a eu lieu le 27 novembre. Ce moment de partage est l'occasion pour certaines personnes de sortir de leur isolement. Un merci tout particulier pour la décoration des tables à l'association Arts et Loisirs pour la confection des ronds de serviettes en bois peint (M. Daniel ROY) et particulièrement à Éliane MONTAMAT pour les bougeoirs, assiettes….
Vivement l'année prochaine, car elle a déjà plein d'idées qui fourmillent pour changer de décoration.
L'après-midi s'est poursuivi par des chansons, histoires drôles et parties de belote.

Site internet

Le site de la commune était devenu obsolète et nous avons décidé d'une totale refonte. Mariusz Kazak nous l'a entièrement repensé et recréé à titre gracieux, en plus de ses activités professionnelles. Cela a pu paraître un peu long, mais c'était un travail qui demandait un investissement important et des compétences professionnelles particulières. Notre site est actif, depuis quelques semaines. Certaines améliorations seront encore apportées, mais nous l'avons souhaité plus ergonomique et simple d'utilisation. Si vous souhaitez nous apporter vos remarques constructives, nous sommes à votre écoute

Arbre de Noël communal

Nous avons eu le plaisir d'accueillir petits et grands afin d'assister au spectacle « Odilon le bouffon » proposé par « la Compagnie des acteurs en herbe ». Ce fut un moment où les enfants ont pu quasiment tous participer activement à cette histoire

Puis est arrivé un vieux bonhomme habillé tout en rouge, accompagné d'un drôle de rêne pour effectuer la distribution aux enfants présents. Ensuite, chocolat, brioche et vin chaud furent servis à l'ensemble de l'assistance.

Fête de la musique

Pour l'édition 2017, des habitants de la commune, musiciens et/ou chanteurs, se sont manifestés pour apporter leur contribution à l'organisation de cette festivité en partenariat avec la commune.

Nous devons les rencontrer très prochainement afin de voir comment la structurer. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Rendez-vous le samedi 17 juin 2017 !!

Boîte à livres

La création de cette drôle de boîte a vu le jour grâce au talent de M. ROY qui nous l'a façonnée. Inauguré le 1er avril elle profite aussi aux enfants de l'école avec l'implication de l'institutrice. Le principe est tout simple : des livres sont mis à disposition gratuitement, l'étage du bas étant réservé aux enfants, et cela permet de pouvoir découvrir ou redécouvrir toute sorte d'ouvrages (BD, romans, essais, pièces de théâtre…) et quel plaisir de voir régulièrement des personnes plus ou moins jeunes venir déposer et reprendre un livre

N'oublions pas que cette idée était celle d'Huguette FABREGUE, qui malheureusement nous a quittés depuis et qui n'aura pas pu voir l'aboutissement de son projet.

AFFAIRES SCOLAIRES ET SOCIALES

Action Sociale

Rencontres Intergénérationnelles

En partenariat avec l'institutrice, Madame PROUST, 4 dates ont été arrêtées :

17 novembre 2016, 03 mars, 04 mai et 29 juin 2017 de 13h45 à 14h45 à l'école de St Sigismond

Si vous souhaitez venir participer afin d'échanger avec les enfants sous forme de jeux éducatifs, n'hésitez pas à vous inscrire le lundi précédent la date qui vous intéresse auprès de :
Martine BARBIER 02.51.52.95.77 ou Éliane MONTAMAT 09.67.49.27.42

Ce sont des moments très enrichissants et appréciés aussi par les petits que par les grands.

Une représentation théâtrale des enfants des écoles du RPI avec toujours le même objectif, de rapprocher les générations a eu lieu au foyer communal le 03/06/2016.

Rencontre avec les associations

Parce que les élus accordent une importance particulière à la vie associative, le Mardi 02 février 2016, la commune a invité toutes les associations afin de leur présenter la salle qui leur est désormais réservée. Ce fut un moment propice pour les échanges, chaque président a ainsi pu faire remonter ses besoins, qui ont été pris en compte.

Transport solidaire

Ce service mis à la disposition des habitants se développe. Actuellement 5 personnes résidant dans la commune en bénéficient.

Nous remercions les chauffeurs solidaires : Mme BOURNEAU M, M. et Mme BREGEON J-L, Mme Sonia DEL BOCCA, et Mme Eliane MONTAMAT.
Lors de la cérémonie des vœux, nous avons souhaité les mettre à l'honneur, en leur offrant, un bon d'achat d'une valeur de 10 €, à valoir chez M. Christophe DAVID, maraîcher bio récemment installé au Coudreau.

Bébé Gym

L'atelier Bébé Gym est un moment d'accueil, de jeux et d'échanges, adressés aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte référent. Cette activité est proposée par le Centre Socio Culture le Kiosque de Benet en collaboration avec un animateur diplômé référent. Le coût de la séance est de 1.50 € pour les enfants de 10 mois à 3 ans, plus l'adhésion annuelle de 10 € par famille au Kiosque.
La commune met à disposition le foyer communal pour cette activité qui se déroule 1 fois par mois.

Pause poussettes

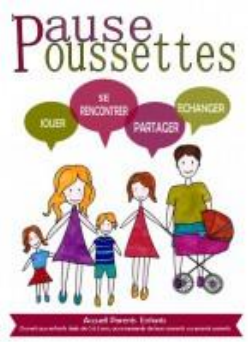

Cet accueil remplace l'atelier Parents – Enfants. Il a lieu tous les 1ers jeudis du mois au foyer des jeunes. Sont concernés les enfants de 0 à 3 ans non scolarisés, accompagnés de leurs parents ou grands-parents. C'est un moment pour se rencontrer, partager, échanger, jouer afin d'aider les enfants en début de sociabilisation.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Ces rencontres entre professionnels se font dans chaque commune de la CCVSA. Elles se déroulent au foyer communal 2 fois par an

Échos des écoles

Depuis 2002, la commune de Saint-Sigismond est en « regroupement pédagogique intercommunal » avec les communes de Liez et du Mazeau. Ils sont par classe de deux niveaux seulement (sauf exception). La répartition des élèves dans chaque classe reste du ressort des enseignants. Elle se décide en conseil des maîtres.

École Publique de Saint Sigismond

61 rue Principale
85420 Saint-Sigismond
Tél. : 02 51 52 93 19
Directrice : Marie PROUST
L'école accueille les enfants du Cours Élémentaire 1ère et 2ème année (CE1-CE2). 20 élèves

École Publique de la commune de Liez

85420 LIEZ
Tél. : 02 51 00 75 27
Directrice : Isabelle BORTOLOTTI
L'école accueille les enfants de la Grande Section de maternelle (GS) et ceux du Cours Préparatoire (CP). 18 élèves en janvier

École Publique de la commune du Mazeau

53 route de Sainte-Christine
85420 Le Mazeau
Tel École primaire : 02 51 52 91 01
Tel École maternelle : 02 51 00 94 24
Directrice : Mme Élodie CHARTIER
Professeur des écoles (Maternelle) : Isabelle JOSLAIN

L'école du Mazeau est composée de deux classes. La première accueille les enfants de Petite Section (PS) et Moyenne Section (MS) (21 élèves en janvier 2015), car il s'agissait de la classe qui était la mieux adaptée à l'accueil des petits. La seconde accueille les élèves de Cours Moyen 1ère et 2ème année (CM1 et CM2, 19 élèves).

À la rentrée scolaire 2016/2017, nous comptions 79 élèves répartis au sein des trois écoles.

Merci à nos institutrices ainsi qu'aux employés communaux qui travaillent dans les écoles (dans les classes ou les cantines).

Arts à l'école

Cette année en collaboration avec la CCVSA les écoles du Mazeau, Liez et St Sigismond ont réalisé des frises (arbres) qui ont été installées sur les murs extérieurs des écoles pour le plaisir des yeux

Jeu de piste dans les rues du bourg

Le 20 juin, les parents étaient mis à contribution pour suivre les groupes d'enfants des écoles de Liez et St Sigismond dans les rues du bourg pour un jeu de piste géant préparé par les institutrices.

… (Orientation…recherche d'indices… pas toujours facile !! (Même pour les adultes !)

Soirée Théâtre

Les écoles du RPI (classes de GS jusqu'au CM) ont également organisé une représentation théâtrale devant les parents ravis et venus nombreux à la salle de Saint-Sigismond. Un spectacle de qualité qui montre que nos écoles n'ont rien à envier à celles de communes plus importantes.

Le transport scolaire

Les transports sont assurés par l'entreprise Soulard. Le Premier circuit concerne les enfants de Liez et du Bourg de St Sigismond qui sont transportés à l'école du Mazeau où arrivent tous les élèves. Les autres élèves de la commune y arrivent avec le bus Soulard prévu pour le second circuit. Les petits (PS & MS) et les grands (CM) restent sur place tandis que les autres élèves partent sur les écoles de Liez et de St Sigismond. L'AFR (Association Familles Rurales de Maillezais) et la commune du Mazeau restent organisateur secondaire et appellent les participations aux parents et aux communes.

Le coût total est partagé en deux parties :

Les frais de transport : comprenant le transport en lui-même (bus- essence - chauffeur...) qui est subventionné par le Conseil Départemental (à 80% dans le cas général ou 100% pour le 3ème enfant d'une famille utilisant les transports scolaires vendéens ou si le transport scolaire concerne uniquement le trajet entre les écoles du RPI)

Les frais d'organisation : comprenant les frais de secrétariat (timbres, personnel organisant le ramassage et les dossiers administratifs), mais aussi le personnel employé pour la surveillance dans le bus

Ces charges sont partiellement couvertes par la subvention du Département qui a imposé un tarif unique à faire payer aux parents.

Les communes de Liez et Saint Sigismond prennent en charge les sommes suivantes :

Frais d'organisation pour tous les enfants domiciliés sur la commune concernée, mais aussi pour les enfants domiciliés hors des 3 communes du RPI et scolarisés à St Sigismond. (Même décision sur les deux autres communes)

Frais de transport restant à charge pour les enfants domiciliés sur la commune après subvention par le Département et paiement par les familles concernées (9.60 €/mois/enfant sur St Sigismond et 10.60 €/mois/enfant sur Liez et Le Mazeau) - (les enfants subventionnés par le Département à 100% ou n'utilisant les transports que sur le trajet RPI (pour les parents emmenant directement leur(s) enfant(s) dans une des écoles du RPI) n'ont donc aucune charge.

Rappel : le transport des élèves entre les écoles du RPI est gratuit : Pour éviter tout problème de récupération des enfants sur plusieurs sites (écoles) il est conseillé aux parents de prévoir une inscription au transport scolaire et d'en faire usage pour éviter de retarder les enseignantes en fin de journée.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Le CCAS de la commune de Saint Sigismond est composé comme suit :

Président : Denis LA MACHE, maire

Administrateurs nommés par arrêté du Maire (AR14-027 du 17/06/2014)

Au titre de l'UDAF
• Madame SYLVAIN Gisèle domiciliée à SAINT-SIGISMOND, 6 Grand'Rue – Le Coudreau

Au titre du SECOURS CATHOLIQUE pour leur intervention dans l'opération d'aide alimentaire sur la commune :
• Madame FLEURET Joselyne domiciliée à SAINT-SIGISMOND, n° 4 Rue des Cabanes, Les Ecluzeaux

Au titre de leur participation à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune :
• Madame BOURNEAU Micheline domiciliée à SAINT-SIGISMOND, 01 Grand'Rue – Le Coudreau
• Madame METAYER Anne-Marie domiciliée à SAINT-SIGISMOND, 11 Rue du Port – Reth
• Madame BREGEON Marie domiciliée à SAINT-SIGISMOND, 01 Rue du canal – Reth
• Madame DEL BOCA Sonia domiciliée à SAINT-SIGISMOND, 05 Grand'Rue – Le Coudreau

Administrateurs délégués par le conseil municipal parmi ses membres (délibération du 10/06/2014)

- BARBIER Martine
- GUILLOT Elisabeth
- TRITSCHLER Béatrice
- MONTAMAT Éliane

Le CCAS intervient pour la gestion des dossiers de **demande d'aide sociale** générale (aide à la prise en charge des frais d'hébergement en établissement, mise en place d'aide pour le maintien à domicile (avec l'appui de l'ADMR). Il étudie les dossiers, émet un avis et les transmet à la commission cantonale qui se tient environ tous les mois au Tribunal de Fontenay-le-Comte.

Il participe également au **CLIC** (Le Centre local d'information et de coordination chargé de rassembler en un seul lieu toutes les informations susceptibles d'aider les retraités ou personnes âgées dans leur vie quotidienne). Le représentant du CCAS collabore pour permettre une meilleure connaissance de chaque cas (pour les personnes domiciliées sur la commune) par l'ensemble des intervenants à cette instance. Il est ainsi plus facile de déterminer les besoins, les attentes et donc les actions à mettre en place pour ces personnes.

Enfin, il participe à **l'aide alimentaire** ; c'est lui qui statue sur les demandes qui sont déposées en Mairie (sur justificatifs de toutes les ressources et de certaines charges liées au logement) et qui transmet au Secours Catholique la liste des personnes admises à l'épicerie solidaire qui a ouvert à Maillezais.
Les bénéficiaires peuvent ainsi profiter de produits alimentaires à des prix très minimes. Le secours Catholique leur propose aussi dans les mêmes conditions de profiter de son vestiaire (Vêtements)

Actuellement, nous n'avons plus aucun bénéficiaire sur la commune.

Le CCAS peut se réunir pour évoquer le dossier de personnes en difficultés, qu'elles aient ou non déposé une demande; tout simplement pour s'assurer que ces personnes ne soient pas trop isolées ou qu'elles aient l'aide souhaitée s'il juge que le cas nécessite une aide quelconque ou l'appui de professionnels, un des membres est désigné pour rencontrer ces personnes et leur proposer de l'aide.

Le C.C.A.S. a créé un listing des personnes isolées qui ont accepté de nous communiquer les coordonnées d'un membre de leur famille ou d'un proche.
Ce listing pourra nous servir en cas d'absence prolongée (sans que l'entourage ne soit au courant) ou inquiétante

Organisation quinzaine bleue

Deuxième année de participation à la Quinzaine Bleue (semaine nationale des retraités et personnes âgées). Les manifestations présentées dans ce cadre ont aussi pour objectifs de favoriser les rencontres intergénérationnelles.
Dans notre commune le CCAS a proposé deux animations :
Le mardi 11 octobre au Foyer communal « Gymnastique intergénérationnelle avec les enfants de l'Union Gymnique du marais et du 11 au 21 octobre expo photos à la mairie sous le thème « Le Marais au fil des saisons » avec la participation de l'association Arts et Loisirs et de la commission Animation et Communication.
Nous souhaitons poursuivre notre participation à la quinzaine bleue en 2007 . Nous devons réfléchir aux types de manifestations à proposer et comptons sur une participation active de tous les habitants concernés

Plan canicule

Il a été reconduit cette année. Les membres du C.C.A.S. ont des personnes à contacter durant les périodes caniculaires afin de vérifier si tout va bien et qu'ils effectuent les consignes préconisées.

Dans notre milieu rural, soyons tous vigilants, chacun d'entre nous avec un regard bienveillant sur son voisinage peut alerter en cas de situation inhabituelle … (volets trop longtemps fermés, absence prolongée ….)

****

Le Secours Catholique près de chez vous !...

Le Secours Catholique vient en aide aux personnes en difficulté.
Pour cela, les personnes désirant cette aide doivent se faire connaître et s'inscrire en Mairie

Nous recevons ces familles à l'épicerie solidaire deux fois par mois (le mercredi tous les 15 jours), les dates vous seront données en Mairie.

Nous avons aussi l'espace vêtements ouvert les mêmes jours, mais ouvert à tous.

Le local se situe : **15 rue de la treille**
85420 MAILLEZAIS

Pour tous renseignements, adressez-vous à :
Josy FLEURET
Responsable de l'espace vêtements
02.51.52.94.77

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ÉCOLES DU RPI DU MARAIS (SIGE)

Son objet

Le syndicat intercommunal a pour objet la gestion matérielle des écoles (acquisition des fournitures, acquisition, maintenance et entretien du matériel et mobilier dans les écoles, frais de télécommunication (téléphone & internet), frais de produits d'entretien pour cantines et écoles, frais de pharmacie, transport pour sorties, à l'exception des sorties culturelles financées par l'APE (Association des Parents d'Elèves), assurance RC des écoles, gestion des crédits pédagogiques, gestion des cantines du RPI Liez- Le Mazeau - St Sigismond. Ce syndicat a été créé en 2003 pour une plus grande équité entre les écoles, il est en effet préférable d'avoir, pour chaque commune, des dépenses équivalentes et un niveau d'équipement semblable pour les élèves des trois écoles du RPI. Les décisions budgétaires sont donc prises en commun par le bureau où siègent les maires des trois communes.

Composition du bureau

Le SIGE est composé de deux membres titulaires et deux membres suppléants de chaque commune. Mme Béatrice TRITSCHLER assure la présidence.

Fond d'amorçage

Compte tenu du transfert de compétence, le fond d'amorçage reçu par les communes de la part de l'État doit être reversé au SIGE.

EFFECTIFS

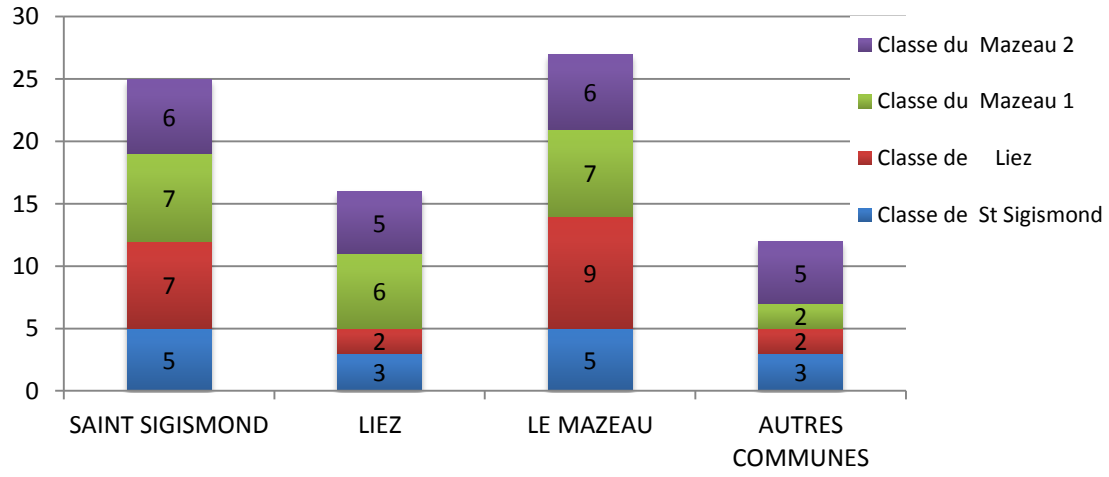

Principales décisions du SIGE en 2016

Horaires : les enseignantes ont transmis une demande de modification d'horaire des écoles.

Le SIGE a souhaité étudier des solutions, mais certaines ne seront toutefois pas techniquement ou financièrement réalisables. Les élus conscients des demandes souhaitent que des solutions soient envisagées, cependant dans le contexte économique et budgétaire actuel ils ne souhaitent pas que ces modifications aient un impact budgétaire qui viendrait grever les budgets communaux déjà mis à mal avec la baisse des dotations.

Concernant le problème de décalage de 5 min entre chaque école, le SIGE indique que le

transport RPI est gratuit et peut permettre aux familles ayant des enfants sur plusieurs sites de pouvoir récupérer tous les enfants sur une seule école. Cette solution sera communiquée aux parents qui devront prévoir l'inscription préalable.

Investissements validés:

- L'achat d'une armoire (292 € HT chez Delagrave) et d'une bibliothèque (159 € HT Manutan) et 2 tables fixes (116 € HTchez Manutan) pour le site du Mazeau
- La remise en état du parc informatique
- Un contrat de maintenance pour 2017
- L'achat de 10 tablettes pour l'école de St Sigismond pour maxi 3500 € HT

Dérogation :

Le comité syndical, a confirmé que les écoles du RPI ouvrant toutes les conditions d'accueil requises par la loi (cantine, accueil périscolaire..), le SIGE n'accorde aucune participation aux écoles privées. Pour les demandes d'inscription dans une école publique, le SIGE étudie chaque demande au cas par cas ; en 2016 il a refusé d'accorder les deux dérogations demandées.

TAP (Temps d'Activités Periscolaires) :

Les programmes proposés ont été variés avec des intervenants de qualité :

Découverte de la nature
Avec la maison du Marais

Découverte de la
bibliothèque du Mazeau

Tri sélectif et recyclage
avec le SYCODEM

Mais aussi Jeux de société (miniature ou géant), jeux collectifs…

Les programmes de l'année (2015/2016) ont donné satisfaction à l'ensemble des partenaires qui reconnaissent la qualité du travail fourni.

L'animatrice (Mme Paradis) a annoncé son départ pour la fin d'année scolaire 2015/2016,
Le comité syndical, a décidé à l'unanimité de recruter un nouvel animateur sur un poste d'adjoint d'animation 2ème classe rémunéré par référence à l'indice brut 330 (IM 316) relevant du grade d'adjoints d'animation 2ème classe, à raison de 7 heures 30 hebdomadaires (rémunérer 5.88/35ème sur 12 mois) à compter du 01 septembre 2016 au 31 août 2017
Mme la Présidente a recruté Mme BOUROKBA Malika sur ce poste

Le SIGE a validé un règlement pour les TAP établi par l'animatrice avec les enfants.

Mise à disposition de personnel :

Le SIGE a renouvelé la convention de mise à disposition du personnel du Mazeau pour la garderie du Mercredi de 11h30 à 12h30. Cette convention prendra fin en juin 2018

Tarifs cantine pour l'année 2016-2017

USAGERS	Tarifs année scolaire 2015/2016	Tarifs année scolaire 2016/2017
tarif enfants scolarisés	2.85 €	**2.90 €**
tarif adultes	4.05 €	**4.15 €**
Tarif adultes non rémunérés et stagiaires	4.05 €	**4.15 €**

Compte administratif 2015

Libéllé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés……..		27 350.54	4 041.42			23 309.12
Opérations de l'exercice	49 027.51	49 723.87	119.00	4 041.42	49 146.51	53 765.29
TOTAUX	49 027.51	77 074.41	4 160.42	4 041.42	49 146.51	77 074.41
Résultats de clôture……..		28 046.90	119.00			27 927.90
Restes à réaliser					0.00	0.00
TOTAUX CUMULÉS		28 046.90	119.00	0.00		27 927.90
RESULTATS DEFINITIFS		28 046.90	119.00			27 927.90

Budget primitif 2016

	DEPENSES	*RECETTES*
FONCTIONNEMENT	*80 091.00*	*80 091.00*
INVESTISSEMENT	*18 041.42*	*18 041.42*
dont Restes à réaliser	-	-
Totaux	***98 132.42***	***98 132.42***

Répartition des charges de fonctionnement

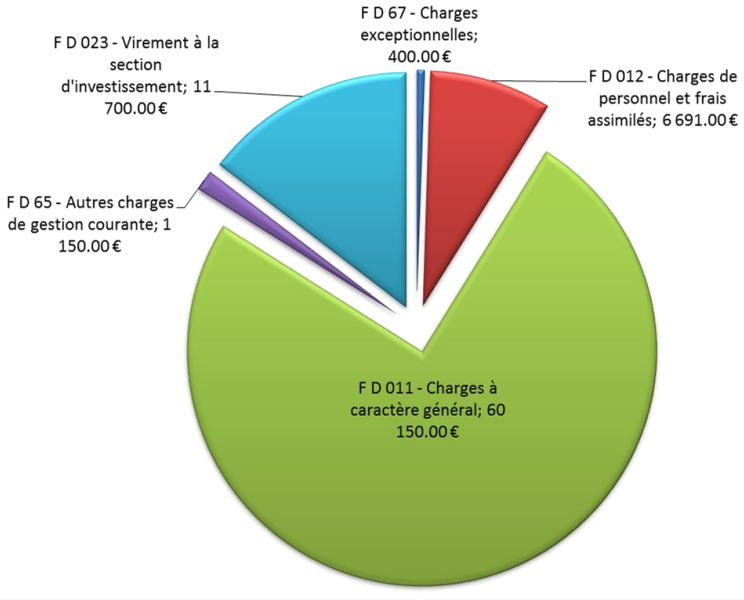

Le budget ainsi voté laisse apparaitre une participation des communes membres à hauteur de **16 740.46** € dont la répartition sera, selon les statuts et les effectifs de la rentrée de septembre. La participation s'effectue en 2 versements de 70% et 30%

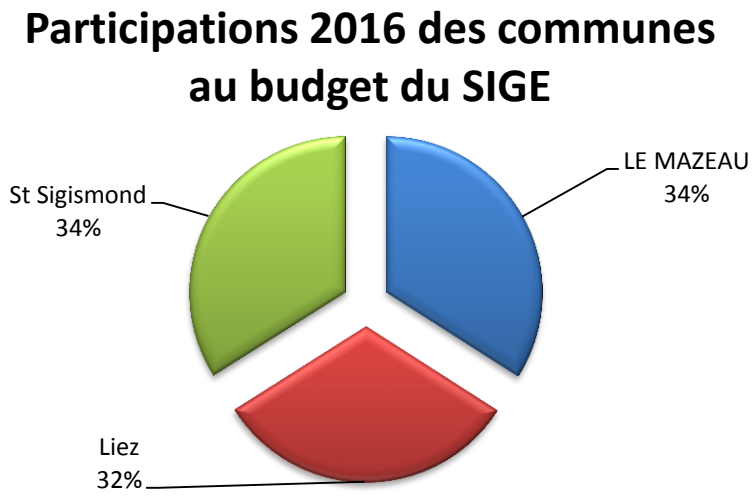

La comptabilité du SIGE – 2016

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 49 027,51	G 49 723.87
	Section d'investissement	B 119.00	H 4 041.42
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2015	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 27 350.54 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 4 041.42 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	53 187.93 = A+B+C+D	81 115.83 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2017 (1)	Section de fonctionnement	E 0.00	K 0.00
	Section d'investissement	F 4 385.92	L 0.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2017	4 385.92 = E+F	0.00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	49 027.51 = A+C+E	77 074.41 = G+I+K
	Section d'investissement	8 546.34 = B+D+F	4 041.42 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	57 573.85 = A+B+C+D+E+F	81 115.83 = G+H+I+J+K+L

La COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VENDÉE SÈVRE AUTISE

25, rue de la Gare
85420 Oulmes
Tél : 02 51 50 48 80
Fax : 02 51 50 48 75
secretariat@cc-vsa.com

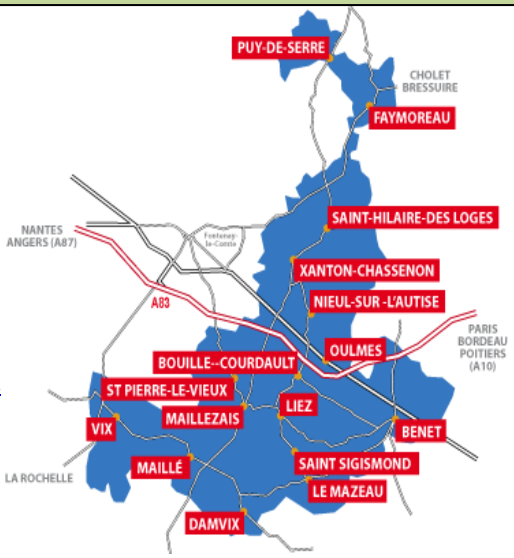

Solidarité Humaine et Territoriale :

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES, UN SERVICE INTERCOMMUNAL EN ITINÉRANCE SUR LE TERRITOIRE !

Le Relai Assistantes Maternelles (RAM) de la communauté de communes Vendée Sèvre Autise est un service gratuit et neutre qui s'adresse aux parents et aux assistantes maternelles.

Planning, renseignements et inscriptions :
Maison Intercommunale de la Petite Enfance 30 rue de l'Aumônerie - 85490 BENET
Relais Assistantes Maternelles (RAM)
Sylvie BEQUAIN - Animatrice du RAM
Ligne directe : 02.51.50.79.92 - Secrétariat : 02.51.50.79.90 mipe.ram@cc-vsa.com

Ordures ménagères

Coordonnées du SYCODEM
Pôle Environnemental du Seillot - Allée verte
85200 Fontenay-le-Comte - Tél : 02 51 50 75 35
http://www.sycodem.fr

La CCVSA reste maître des tarifs qui sont reconduits à l'identique pour 2017 :
- 106 € pour les foyers d'une personne et les résidences secondaires
- 154€ pour deux personnes
- 182 € pour trois personnes
- 195 € pour quatre personnes et plus

ATTENTION : Depuis le 01 janvier 2016 le jour de collecte est le mardi matin (à partir de 4 h). Pensons à sortir nos poubelles le lundi soir et consulter le calendrier distribué en fin d'année pour sortir le bon bac.

Frelons asiatiques : de redoutables nuisibles

La Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise a pris en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur son territoire. Cette espèce a été classée, par arrêté du 26 décembre 2012, dans la liste des dangers sanitaires de catégorie 2.

Attention: le nid ne doit pas être éventré (tir de fusil par exemple), car chaque nid provoque l'envol de quelques dizaines de nouvelles reines qui vont fonder une nouvelle colonie l'année suivante.

En cas de découverte d'un nid de frelons, il convient de prévenir au plus vite la mairie ; cette dernière établit les démarches auprès de la CCVSA et demandera une autorisation au propriétaire du terrain où se situe le nid pour l'intervention par l'entreprise déléguée par la CCVSA. Cette dernière assume entièrement les frais.

Fourrière intercommunale

La Société « Solution Antoine Beaufour » a été retenue par la Communauté de Communes Vendée-Sèvre-Autise pour assurer la capture et la gestion des animaux errants trouvés sur le territoire. Les tarifs relatifs aux missions assurées par ce prestataire sont les suivants :

Prestations				**Tarifs en € HT**	**Tarifs en € TTC**
L'animal est déjà attrapé	animal identifiable (pucé ou tatoué)	transport fourrière recherche du propriétaire	restitution de l'animal au propriétaire	66,89 €	80,00 €
			abandon de l'animal par le propriétaire	130,43 €	156,00 €
	animal non identifiable (pas de puce, ni tatouage)		restitution de l'animal au propriétaire (après pose d'une puce d'identification)	108,70 €	130,00 €
L'animal est capturé par le prestataire	animal identifiable (pucé ou tatoué)	transport fourrière recherche du propriétaire	restitution de l'animal au propriétaire	96.89 €	116.00 €
			abandon de l'animal par le propriétaire	160,43 €	186,00 €
	animal non identifiable (pas de puce, ni tatouage)		restitution de l'animal au propriétaire (après pose d'une puce d'identification)	138.70 €	160,00 €
journée d'hébergement			chien	12,54 €	15,00 €
			chat	8,36 €	10,00 €
piégeage d'un chat				25,08 €	30,00 €
garde sociale (tarif journalier)			chien	12,54 €	15,00 €
			chat	8,36 €	10,00 €
ramassage des cadavres d'animaux sur la voie publique			chien	79,43 €	95,00 €
			chat	58,53 €	70,00 €
Animal accidenté			ramassage frais vétérinaires d'urgence	41,81 €	50,00 €
CHIENS MORDEURS/ CHATS GRIFFEURS					
L'animal est déjà attrapé	transport en fourrière hébergement pendant 15 jours 3 visites vétérinaires		Remise de l'animal à son propriétaire après accord du vétérinaire	221.57 €	265.00 €
			Abandon de l'animal par le propriétaire suivi de l'euthanasie de l'animal	267.56 €	320,00 €
L'animal est capturé par le prestataire	transport en fourrière hébergement pendant 15 jours 3 visites vétérinaires		Remise de l'animal à son propriétaire après accord du vétérinaire	251.57 €	301,00 €
			Abandon de l'animal par le propriétaire suivi de l'euthanasie de l'animal	297.56 €	341,00 €

Si vous avez perdu un animal, n'hésitez pas à vérifier sur le site de la solution Antoine Beaufour : http://www.solutionantoinebeaufour.fr si votre animal n'aurait pas été ramassé après divagation. N'hésitez pas non plus à le contacter au **06 23 70 18 64**. Après au minimum huit jours ouvrés, si l'animal n'est pas réclamé, il sera transféré dans un refuge pour trouver une nouvelle famille. Dans le pire des cas, il sera euthanasié par des vétérinaires agréés.

PLH – Programme Local de L'Habitat

L'OPAH permet aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs d'obtenir des aides à la rénovation pour leur logement de plus de 15 ans, notamment dans le domaine des économies d'énergie, de l'adaptation du logement et de la réhabilitation des installations d'Assainissement Non Collectif.

DES ACTIONS CIBLÉES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES HABITANTS

Les actions programmées dans le cadre de l'OPAH concernent (sous conditions) :

Propriétaires occupants – Amélioration des résidences principales

- **« Énergie »** Objectif : Encourager la rénovation thermique des logements anciens dans le cadre du programme « Habiter Mieux »
- **« Adaptation »** Objectif : Soutenir l'adaptation des logements des personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement ou au handicap
- **« Très dégradé »** Objectif : Favoriser la résorption des logements très dégradés.
- **« Indigne »** Objectif : Résoudre les situations d'habitat indigne des propriétaires occupants.

Propriétaires bailleurs – Rénover les logements vacants pour leur mise en location

- **Propriétaires bailleurs « Moyennement dégradé »** Objectif : Accompagner la réhabilitation de logements locatifs moyennement dégradés.
- **Propriétaires bailleurs « Très dégradé »** Objectif : Accompagner la réhabilitation de logements locatifs très dégradés.
- **Propriétaires bailleurs « Indigne »** Objectif : Soutenir la mise en conformité des logements locatifs indignes.
- **Propriétaires bailleurs « Énergie »** Objectif : Encourager l'amélioration énergétique des logements locatifs existants dans le cadre du programme « Habiter Mieux ».

Assainissement Non Collectif – Aider à la réhabilitation des installations
Objectif : Accompagner la mise aux normes des installations d'assainissement autonomes.
La Communauté de Communes propose une aide forfaitaire de 700 € par logement, sans conditions de revenus.

Amélioration des façades
Objectif : Embellir les centres-bourgs en incitant à la rénovation des façades.
La Communauté de Communes propose une aide de 20 % du montant HT des travaux, plafonnée à 700 € par logement.

Grâce à ce programme, la Communauté de Communes espère toucher un maximum de 162 logements/an, soit un total de 486 logements pour la durée de l'opération.

ANIMATION DE L'OPAH
L'association Hatéis Habitat (ex Habitat & Développement) est chargée :

- **du suivi des dossiers**
- **et d'animer les permanences** qui se tiendront dans les locaux de la Communauté de Communes tous les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois.

L'office de Tourisme

Notre Office de Tourisme est un lieu privilégié d'accueil, d'information, d'échange et de services. Pauline, Valérie et Chantal vous y accueillent toute l'année :

Juillet et Août : Lundi au Samedi de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h – Dimanche de 9 h 30 à 13 h

Avril, Mai, Juin, Septembre : Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h 30 à 13 h et 14 h à 18 h – Dimanche fermé

Ouvert certains jours fériés sauf Lundi de Pâques, Lundi de Pentecôte et le 1er Mai.

D'octobre à Mars : Lundi de 14 h à 17 h 30 – Mardi, vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30 – Mercredi, jeudi et samedi de 9 h 30 à 12 h 30 – Dimanche fermé.

Rue du Dr Daroux à Maillezais - Tél : 02.51.87.23.01 mail : info@maraispoitevin-vendee.com
Site : www.maraispoitevin-vendee.com

Les meublés de tourisme et les chambres d'hôtes

Petit rappel et définition

Code du Tourisme Article D324.1

- ✓ « Les meublés de tourisme sont des villas, appartements ou studios meublés, offerts en location à une clientèle de passage qui effectue un séjour (location à la journée, à la semaine ou au mois) et qui n'y élit pas domicile » (…) « Ils doivent respecter les exigences de sécurité et d'hygiène.

Code du Tourisme Article L324.4

- ✓ « Les chambres d'hôtes sont des chambres meublées situées chez l'habitant, en vue d'accueillir des touristes, à titre onéreux, pour une ou plusieurs nuitées, assorties de prestations », (…) « respectant la règlementation en matière de sécurité, d'hygiène et de salubrité ». La nuit + petit-déjeuner sont indissociable. L'habitant ne peut disposer que de cinq chambres pour une capacité maximale d'accueil de quinze personnes.
- ✓

LES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES

L'exercice d'une activité de location de chambres d'hôtes ou de meublés, qu'ils soient classés ou non doit faire l'objet d'une déclaration en mairie du lieu de l'habitation concernée. Elle se fait à l'aide du document Cerfa 14004*02 , comporte aucun frais et est valable à vie.

LA TAXE DE SEJOUR

Depuis le 1er juin 2006, la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise a voté l'instauration de la taxe de séjour. Au prix du séjour dans les gîtes, meublés, chambres d'hôtes, hôtels, campings… s'ajoute une taxe de séjour perçue par l'hébergeur pour le compte de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise.
Cette taxe est calculée en fonction de la catégorie d'hébergement et du nombre de personnes y séjournant.
La taxe de séjour est perçue chaque année du 1er mai au 30 septembre. Les tarifs doivent être clairement affichés

Ces Ressources sont destinées à la communauté de communes pour :
-Développer l'offre touristique (commune touristique, aménagement et promotion…)
-Protéger des espaces (naturels, sites)

Pour plus de renseignements concernant :

La création et la viabilité de votre projet
La promotion
Le classement et les labels
Les obligations légales

Contacter :

Office de Tourisme
Sud-Vendée Marais poitevin
Rue du Docteur Daroux
85420 MAILLEZAIS
Tél : 02.51.87.23.01
info@maraispoitevin-vendee.com
www.maraispoitevin-vendee.com
Le Marais Poitevin, parc naturel, s'ouvre à vous !

Et/ou La Responsable Service Tourisme : Chantal GARREAU BAUDRY
tourisme@cc-vsa.com
25 rue de la Gare
85420 OULMES
Tél : 02.51.50.77.78

École Intercommunale de musique VENDÉE – SÈVRE – AUTISE

L'ENSEIGNEMENT

L'École Intercommunale de Musique assure un enseignement musical de **Cycle I et II.** Les élèves sont accueillis dès la Grande Section pour le jardin musical et dès le CE1 pour la formation musicale. Les cours sont dispensés dans plusieurs antennes situées sur le territoire de la Communauté de Communes : Benet, Maillezais, Maillé.
Elle propose au total **14 cours d'instruments individuels** : Hautbois, Flûte traversière, Clarinette, Saxophone, Trompette, Cor d'harmonie, Trombone, Tuba, Batterie/Percussion, Violon, Violoncelle, Piano, Guitare.

LES ATELIERS DE L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

L'École Intercommunale de Musique propose des ateliers de pratiques collectives ouverts aux élèves de l'école, mais aussi à tous les musiciens amateurs qui désirent se perfectionner. Les ateliers permettent aux enfants, aux adolescents, aux adultes de développer leur sensibilité, d'affiner leurs capacités d'écoute et d'approfondir leurs techniques instrumentales.

Différents ateliers sont proposés :

- **Atelier Big Band (jazz) :** Le mercredi de **19h30 à 20h30**

- **Atelier orchestre d'harmonie junior :** Le lundi de **18h30 à 19h30**
(avoir au minimum **2 ans** de pratiques instrumentales)

- **Atelier Guitare :** Le samedi
(1er cycle : **14h-15h** et 2e cycle : **9h-10h**)

- **Atelier cordes :** Le mercredi de **17h30 à 18h30**
(avoir au minimum **3 ans** de pratiques instrumentales)

RETOUR SUR L'ANNÉE 2015-2016

- **Création d'un CD en partenariat avec la Maison Intercommunale de la Petite Enfance**

En septembre 2015, une collaboration s'est mise en place entre l'équipe de la Maison Intercommunale de la Petite Enfance et l'École Intercommunal de Musique avec un souhait commun faire découvrir la musique aux enfants.

Les enfants ont pu découvrir à hauteur d'une fois par mois de septembre à juin de nombreux instruments de musique (Saxophone, Cor, Violon, Guitare…) grâce aux professeurs de l'École Intercommunale de Musique. Puis, en juin 2016, les professeurs de l'École Intercommunale de Musique et l'Équipe du Multi-accueil se sont rassemblés pour travailler sur les 11 chansons étudiées durant l'année. Pour conserver un souvenir de cette belle collaboration, un CD a été réalisé (voix : équipe du Multi-accueil, arrangements musicaux : professeurs de l'École Intercommunale de Musique).

DATES À RETENIR POUR L'ANNÉE 2016/2017

- **Audition de l'École de musique :**

8 déc. à Damvix à18h30 (élèves du cycle II),
10 déc. à Maillezais à 20h30 (participation à la foire de Noël),
14 déc. à Maillé à 18h30 (Cordes, Guitare, Orchestre junior, Chorale…)

- **Semaine Musicale :**

Du 7 au 11 fév. à 18h30 (Maillé, Le Mazeau, Nieul-sur-l'Autise)
Ateliers différents chaque soir, 7 fév. Clarinette et Percussion, 8 fév. Cordes et Piano, 9 fév. Cor, Tuba et Flûte traversière, 10 fév. Saxophone et Trompette, 11 fév. Hautbois, Trombone et Guitare.

- **Concert des professeurs**

11 mars à 20h30 à Saint-Hilaire-des-Loges

- **Rencontre autour du Saxophone**

13 mai à Oulmes

- **Audition de fin d'année**

5 juillet de 18h30-20h à Maillé

Audition de l'école intercommunale à Maillé

L'I.I.B.S.N. ET LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

Créée en 1987, l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN) est un établissement public territorial financé par les conseils départementaux de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vendée. Depuis le 1er janvier 2014, l'IIBSN est propriétaire et gestionnaire du Domaine Public Fluvial de la Sèvre Niortaise, des Autize(s) et du Mignon.

De part et d'autre de la voie d'eau, sont définies des servitudes de passage. Le propriétaire public ou privé de la parcelle attenante au cours d'eau doit laisser libre de tout obstacle un espace permettant le passage des promeneurs, pêcheurs, services et secours.
Concernant la Sèvre Niortaise et ses affluents, il existe deux types de servitude : celle de marchepied, large de 3,25 m, et celle de halage, large de 6m qui s'applique dans la majorité des cas.

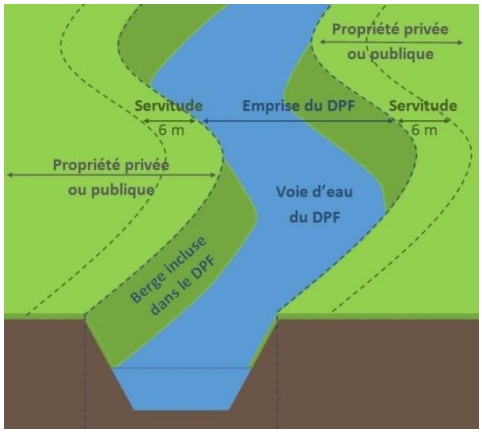

ÉVOLUTION DES LIMITES DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL ET DES SERVITUDES

Les limites des propriétés et des servitudes ne sont pas fixes. Elles évoluent et se déplacent en fonction de la mobilité du cours d'eau dans son lit majeur (érosion ou accumulation sédimentaire).

L'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

Toute installation à titre privatif du Domaine Public Fluvial est soumise à autorisation. Celle-ci est nominative et limitée dans le temps. On parle *d'Autorisation d'Occupation Temporaire*. L'IIBSN, propriétaire et gestionnaire du Domaine, autorise ou non l'installation, en contrepartie d'une redevance domaniale en fonction du type d'installation. Le montant de cette redevance est défini par le Règlement du Domaine.
Ces installations peuvent être de plusieurs natures : ponton, amarrage, canalisation, pompage ...

Dans le site classé du marais mouillé poitevin, toute installation de ponton et autre ménagement de berges est également soumise à autorisation du Préfet, après avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

PRESCRIPTION POUR L'IMPLANTATION DE PONTONS SUR LE DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

L'IIBSN, en partenariat avec le Parc naturel régional du Marais Poitevin et les gestionnaires du site classé (Inspecteurs des Sites et Architectes des Bâtiments de France),a établi des préconisations que vous pouvez retrouver sur le site de l'IIBSN : http://www.sevre-niortaise.fr/

Pour de plus amples informations, l'IIBSN vous invite à contacter le : **Service Navigation – Gestion du Domaine: 1 quai Belle Île - 79000 NIORT Tel : 05 49 09 01 55 Mail : gestion.domaine@sevre-niortaise.fr**

Vous trouverez également sur le site internet de l'IIBSN (www.sevre-niortaise.fr) dans la rubrique « Domaine Public Fluvial » tous les documents relatifs aux Autorisations d'Occupation Temporaire

ÉTAT CIVIL

En 2016 à Saint Sigismond

Naissances

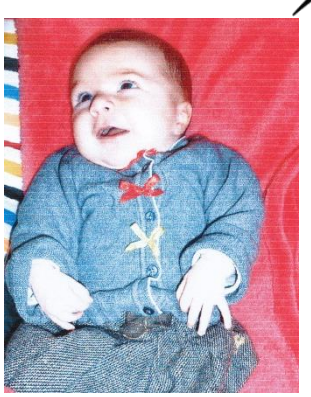

KAPPELMANN BORDET Thalia, Inaya (Reth) 12/10/2016

Mariage

Aucun mariage n'a été célébré sur notre commune en 2016

Décès

ROCHER Christian, Colbert, Kleber, Léonce 18/04/2016
16 route de Damvix – Reth

GUILLON Alain Maurice Eugène 26/10/2016
31 Route de Damvix - Reth

Nous ont aussi quitté cette année (mais n'apparaissent pas sur nos registres)

FABREGUE Huguette Michèle 24/05/2016
4 Rue de l'Eau Barrée - Le Coudreau

ROUSSEAU COCHARD Renée Marinette Marie-Louise Maximilienne 15/06/2016
Maison de Retraite Nieul sur l'Autise

Il y a 100 ans à Saint Sigismond : État civil 1916

Les naissances

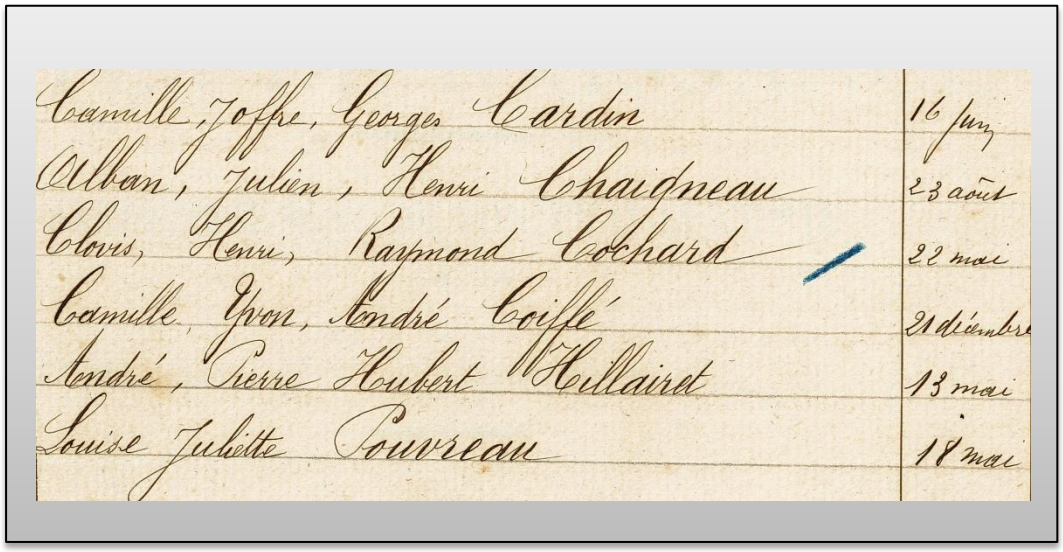

Camille, Joffre, Georges Cardin	16 juin
Alban, Julien, Henri Chaigneau	23 août
Clovis, Henri, Raymond Cochard	22 mai
Camille, Yvon, André Coiffé	21 décembre
André, Pierre, Hubert Hillairet	13 mai
Louise Juliette Pouvreau	18 mai

Les mariages

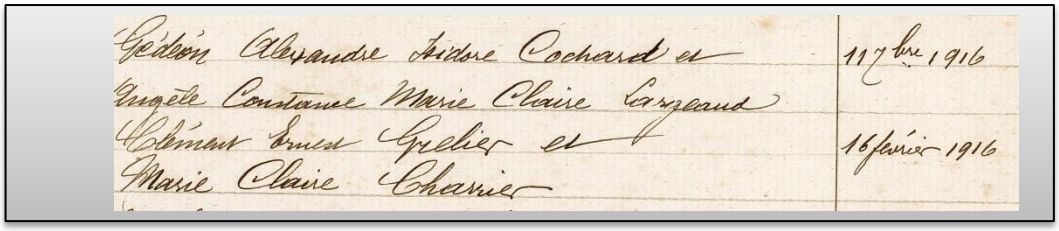

Gédéon Alexandre Isidore Cochard et	11 7bre 1916
Angèle Constance Marie Claire Largeau	
Clément Ernest Grelier et	16 février 1916
Marie Claire Charrier	

Les décès

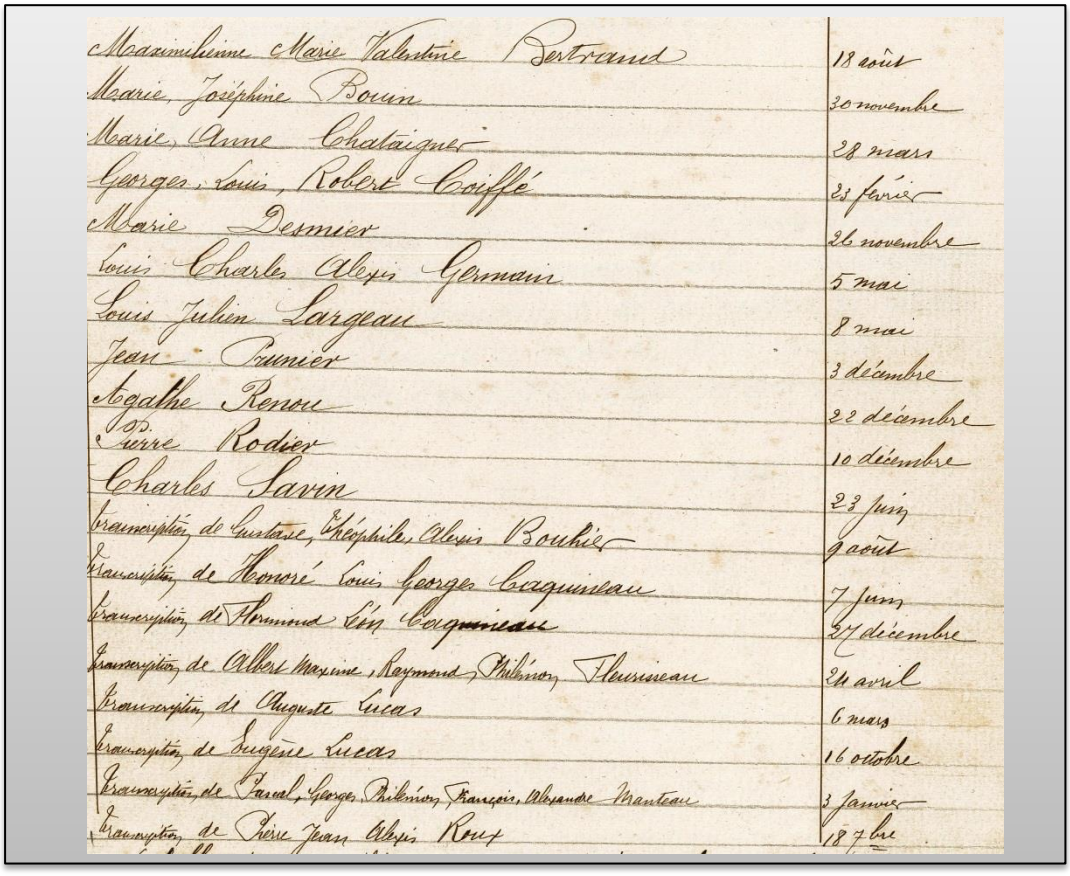

Maximilienne Marie Valentine Bertrand	18 août
Marie, Joséphine Bourn	30 novembre
Marie, Anne Chataigner	28 mars
Georges, Louis, Robert Coiffé	23 février
Marie Desmier	26 novembre
Louis Charles Alexis Germain	5 mai
Louis Julien Largeau	8 mai
Jean Poumier	3 décembre
Agathe Renou	22 décembre
Pierre Rodier	10 décembre
Charles Savin	23 juin
Transcription de Constance Théophile Alexis Bouhier	9 août
Transcription de Honoré Louis Georges Craquineau	7 juin
Transcription de Hermine Léa Craquineau	27 décembre
Transcription de Albert Maxime, Raymond, Philémon Fleuriseau	24 avril
Transcription de Auguste Lucas	6 mars
Transcription de Eugénie Lucas	16 octobre
Transcription de Farral, Georges, Philémon, François, Alexandre Manteau	3 janvier
Transcription de Pierre Jean Alexis Roux	18 7bre

LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DE NOTRE COMMUNE

Nos Artisans et Commerçants

CAP Énergie
Énergies renouvelables, géothermie, aérothermie
Climatisation réversible, énergie solaire
1 ter Les Ecluzeaux - Saint Sigismond
BP 50335
85206 Fontenay-Le-Comte Cedex
Tel: 02.51.51.73.24 / Fax : 02.51.87.28.64
contact@cap-energie.eu

GAZEAU JARDI SERVICE
Travaux de jardinage : tonte, taille, entretien de massif...
Petits travaux et bricolages à domicile
Fabrice GAZEAU
6 rue du Port - RETH
85420 Saint Sigismond
Tél. / Fax : 02.51.52.98.12

Fabrice GAZEAU Horticulture
Aménagement de jardins, vente et plantation de végétaux
Fabrice GAZEAU
6 rue du Port - RETH
85420 Saint Sigismond
Tél. / Fax : 02.51.52.98.12

Camille VAUVERT
Maréchal-Ferrant

06.73.13.51.12

Embarcadère de l'Autize
Bar, Brasserie balades en barques

Vincent LIEBOT
Le Port
85420 Saint-Sigismond
Tél. : 02.51.52.97.45 / 06.86.53.09.59
vincent.liebot@orange.fr

LAURENT H.
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
NEUF & RÉNOVATION - DÉPANNAGE
MISE EN CONFORMITÉS DES INSTALLATIONS
ALARME - AUTOMATISME DE PORTAIL - CHAUFFAGE
85420 ST SIGISMOND 02 51 51 49 70 06 79 89 74 38

Artis Lapidem

Entreprise de maçonnerie et rénovation
R.Meteau ou J.F. Chapelet
40 route de damvix
85420 St Sigismond
tél: 06.50.01.09.36 ou 06.75.79.11.67

BP INTERNATIONAL (Travaux de bâtiment)

2 Le Salvert

85420 SAINT-SIGISMOND

Nos Agriculteurs

EARL Le Marais - Anthony BARBIER
Le Bourg : Production d'œufs Bio

EARL BARBIER
Le Bourg : Élevage de bovins et d'ovins

Pascal CHAIGNEAU-GAEC « La cabane de l'Orgesse »
Le Coudreau : Polyculture et élevage de caprins

Jean-Louis CHATAIGNÉ
Reth : Polyculture et Élevage d'ovins

Laurent MASSÉ
Le Coudreau : Polyculture et élevage de bovins

Si vous exercez une activité professionnelle sur la commune et que vous ne figurez pas dans cette rubrique faites-vous connaître auprès du secrétariat de la mairie 02.51.52.94.82 ou mairie@stsimin.com

CONNAISSEZ-VOUS VOS VOISINS ?

Nous invitons toujours les habitants de la commune à transmettre leur autorisation pour la diffusion de leurs coordonnées dans le bulletin communal. Vous trouverez sur la page suivante la liste des habitants. Vos coordonnées n'y figurent pas ? Alors, prenez contact avec le secrétariat de mairie qui vous fera remplir l'imprimé nécessaire. Le but de cette diffusion est de faciliter les rencontres afin d'apprendre à connaître vos voisins. Les mutations sont rapides et ne sont pas toujours signalées en Mairie, aussi merci de ne pas nous tenir rigueur des éventuelles erreurs. Vous trouverez ci-après le modèle d'autorisation qu'il est possible de reproduire sur papier libre.

LE BOURG

Rue Principale

1	Rue Principale	MORIN Christian
7	Rue Principale	*MARATIER Dominique*
13	Rue Principale	PLACAIS Liliane
21	Rue Principale	LOUAULT Yves & Josiane
23	Rue Principale	LOUAULT Yves & Josiane
35	Rue Principale	HERBÉ Anthony
45	Rue Principale	Salle polyvalente - salle arts & Loisirs
47	Rue Principale	Foyer de Jeunes
51	Rue Principale	FOYER COMMUNAL
53	Rue Principale	FOURQUET Laurent et Véronique
57	Rue Principale	THIBAUDEAU Maggy
59	Rue Principale	RESTAURANT SCOLAIRE COMMUNAL
61	Rue Principale	- Ecole -
65	Rue Principale	BOUTET Christian & Christiane
73	Rue Principale	THIBAUDEAU James & Marie-Josephe
06	Rue Principale	LECOUR Jean-Paul
16	Rue Principale	TRITSCHLER Jean-Louis & Béatrice
18	Rue Principale	THIBAULT Eric & Pétronille
30a	Rue Principale	BOURY Léa

RUE DES ARDENNAIS

RESIDENCE « LE CLOS »

1	Rue des Ardennais - 01 Rés Le Clos	DROGUET Emmanuelle
3	Rue des Ardennais - 02 Rés Le Clos	GUILLOT Elisabeth
7	Rue des Ardennais	GOGUET Aurélien & HARQUEL Élodie
2	Rue des Ardennais - 04 Rés Le Clos	PANNETIER Henriette
4	Rue des Ardennais - 03 Rés Le Clos	CROCQ Bénédicte

Impasse du Bois Fagnoux

04	Impasse du Bois Fagnoux	IDAIS Anne-Sohie
06	Impasse du Bois Fagnoux	BARBIER Alain & Brigitte

Rue de l'Eglise

05	Rue de l'Eglise	CHARPENTIER Benjamin
9 bis	Rue de l'Eglise	SORIN Gilles & BOISSEAU Anthony
04	Rue de l'Eglise	CHEVALLEREAU Yvon, Pablo & Paquita
08	Rue de l'Eglise	LEGERON Mandé
22	Rue de l'Eglise	TROUVÉ Lionel & BLED Séverine
24	Rue de l'Eglise	*KUS Pierre & DEBUS Marie*

Place de l'Eglise

Impasse du paradis

Rue de la Mairie

01	Rue de la Mairie	- MAIRIE -
03	Rue de la Mairie	SEEGMANN Guy - DESPRE Denise
02	Rue de la Mairie	DELAVAL Julien et Delphine
10	Rue de la Mairie	GUIGNARD Damien & CHABIRAND Caroline

Rue des Loges

01	Rue des Loges	KRZESZOWIEC Wojciech & Virginie
02 Bis	Rue des Loges	FLEURET Monique
04	Rue des Loges	QUILLET Jocelin & SEGUINEAU Isabelle
08	Rue des Loges	DOUARD Patrick & Jean-Luc

Impasse de Salvert

02	Salvert	ALVES MAGALHAES Domingos & PERIGNON Marizette

Rue du Calvaire

02	Rue du Calvaire	BOCHIN Denis
04	Rue du Calvaire	VEYSSET Florent et Corinnne
06	Rue du Calvaire	BARBIER Jean-Jacques & Martine

Halage de Courdault

04	Halage de Courdault	PERRIÈRE Géraldine
04 Bis	Halage de Courdault	
08	Halage de Courdault	BALZEAU Jean-Louis & Monique
10	Halage de Courdault	BOQUEHO Jean Pierre & Emmanuelle
	Chemin du halage	DAGUE Bruno & Catherine

'ort Aime

01	Port Aime	DEROIN - BOUZEAU Bérangère
02	Port Aime	LE DIMEET Yann

LES ECLUZEAUX

Rue des cabanes

1Ter	Rue des Cabanes - Les Ecluzeaux	HILLAIRET Mathieu - Ste CAP ENERGIE
05	Rue des Cabanes - Les Ecluzeaux	CLERGEAU Danièle
07	Rue des Cabanes - Les Ecluzeaux	MARTELLE Thierry
09	Rue des Cabanes - Les Ecluzeaux	BERZIN Eric et VILLENEUVE BERZIN Laurence
02	Rue des Cabanes - Les Ecluzeaux	BARRANGUET-LOUSTALOT Elisabeth & VAILLANT Dominique
04	Rue des Cabanes - Les Ecluzeaux	FLEURET Maxime & Josie
08	Rue des Cabanes - Les Ecluzeaux	PHILIPPE Alain & Pierrette

Chemin de Giraudin

LA GARENNE

Route du Coudreau

01	Route du Coudreau - La Garenne	DELAGE DE LUGET Nicolas
03	Route du Coudreau - La Garenne	AUBIN Joel & MOREAU Marie-Madeleine
02	Route du Coudreau - La Garenne	MAZUEL Joël & Chantal

RETH

Route de Damvix

01	Route de Damvix - Reth	LOPES Christophe
01	Route de Damvix - Reth	DAGNICOURT Philippe - Gabon
07	Route de Damvix - Reth	DARDENNE Jacky & Marie-Lise
19	Route de Damvix - Reth	AIRAUD Claude & Jacqueline
21	Route de Damvix - Reth	LIMOGES Guy & Brigitte
31	Route de Damvix - Reth	GUILLON Alain & Denise
06	Route de Damvix - Reth	BONNAUD Bernard et Mireille
08	Route de Damvix - Reth	VRIGNAUD Luc & Catherine
22	Route de Damvix - Reth	FOLLOPPE Gérard & FEUILLERAT Christiane
24	Route de Damvix - Reth	MARTIN Patrick & Ghislaine
28	Route de Damvix - Reth	FLEURET François & TARDÉ Emmanuelle
30	Route de Damvix - Reth	FLEURET Gérard
38	Route de Damvix - Reth	KAPPELMANN Michäel- BORDET Jessica
40	Route de Damvix - Reth	METEAU Romain & Nathanaël
60	Route de Damvix - Reth	CHAPELET Jean-François & Nathalie

Rue du Canal

01	Rue du Canal - Reth	BREGEON Jean-Luc & Marie
02	Rue du Canal - Reth	GLEMAIN Patrick & Catherine
03	Rue du Canal - Reth	LAURENT Hervé & Brigitte
06	Rue du Canal - Reth	CIVEL Emile
07	Rue du Canal - Reth	FONTENEAU Sébastien & Agnès
09 bis	Rue du Canal - Reth	LOPEZ Jacques & Martine
10	Rue du Canal - Reth	LUCAS Claude & Sylvette
11 Bis	Rue du Canal - Reth	BOURNEAU Denis & Geneviève
12	Rue du Canal - Reth	BARBIER Solange - BIGOT Alain & Françoise
13	Rue du Canal - Reth	COIFFE Bernard & Nadine
14	Rue du Canal - Reth	COIFFE Bernard & Nadine
14 Bis	Rue du Canal - Reth	COIFFE Julien
15	Rue du Canal - Reth	GUYONNEAU Claude & Edwige
17	Rue du Canal - Reth	ROY Daniel & Colette

Rue du Port

3	Rue du Port - Reth	PELLERIN Claude & Huguette
5 bis	Rue du Port - Reth	HUGON Loïc & BOISSIN Mélissa
7	Rue du Port - Reth	BABIN Guy & Sylvie
9	Rue du Port - Reth	DORION Jean-Jacques & Marie- Christine
9 bis	Rue du Port - Reth	LEVERS Raymonde
21BIS	Rue du Port - Reth	VEILLET Jean-Luc & Chantal
23	Rue du Port - Reth	JEANNEAU Michel & Catherine
25	Rue du Port - Reth	BOURNEAU Philippe et Isabelle
4	Rue du Port - Reth	MALLET Denis
8	Rue du Port - Reth	LA MACHE Denis & Mathilde
10	Rue du Port - Reth	LAFONTAINE J-Yves
14	Rue du Port - Reth	METEAU Jacky & Marie-Lise
16	Rue du Port - Reth	MOREAU Lionel & Denise
18	Rue du Port - Reth	MAZY Gérard & Josiane

LE COUDREAU

Grand'Rue

1	Grand'Rue - Le Coudreau	BOURNEAU Micheline
9	Grand'Rue - Le Coudreau	VAUVERT Camille & McKENZIE Sally
11	Grand'Rue - Le Coudreau	GILBERT Fabrice & Delphine
11B	Grand'Rue - Le Coudreau	MONTAMAT Dominique & Cathy
11T	Grand'Rue - Le Coudreau	MONTAMAT Eliane
15	Grand'Rue - Le Coudreau	CHAIGNEAU Raymond & Colette
19	Grand'Rue - Le Coudreau	CARDIN Joël & Suzette
21	Grand'Rue - Le Coudreau	PAPIN Maurice & Michelle
25	Grand'Rue - Le Coudreau	BORDEAU Jean-Luc
2	Grand'Rue - Le Coudreau	TEIXEIRA LOPES Emanuela
2ter	Grand'Rue - Le Coudreau	GARNIER Jean-Marc
4	Grand'Rue - Le Coudreau	CARDIN Jacques
6	Grand'Rue - Le Coudreau	SYLVAIN Gisèle
8	Grand'Rue - Le Coudreau	DUBOIS Marcel & Lucie + DUBOIS Charles
10	Grand'Rue - Le Coudreau	RENOUX Virginie & RIBREAU Emmanuel
24	Grand'Rue - Le Coudreau	FAUCHERON Luc & MÉNARD Séverine
28	Grand'Rue - Le Coudreau	BOUVIER Laurent & MONCHAUSSE Virginie

Rue des Fontaines

11	Rue des Fontaines - Le Coudreau	BOTTON René & Lise
2	Rue des Fontaines - Le Coudreau	DELAVAL Claude & Jeanne
4	Rue des Fontaines - Le Coudreau	HODIN Alain

Rue de l'Eau Barree

7	Rue de l'Eau Barrée - Le Coudreau	CLAVURIER Jean-Hugues & Line
9	Rue de l'Eau Barrée - Le Coudreau	GUILLOTEAU Jérome - DEBORDE Elisabeth
11	Rue de l'Eau Barrée - Le Coudreau	HOUCHE Nicolas & Aurélie
4	Rue de l'Eau Barrée - Le Coudreau	LE POURSOT Audrey
6	Rue de l'Eau Barrée - Le Coudreau	*FLEURET Anne*
8	Rue de l'Eau Barrée - Le Coudreau	RICHARD Louis & Annick

Rue de l'Ouche du Four

1	Rue de l'Ouche du Four - Le Coudreau	MOREAU Daniel & Marylène
5	Rue de l'Ouche du Four - Le Coudreau	*KASAK Mariusz*
5 BIS	Rue de l'Ouche du Four - Le Coudreau	*KASAK Mariusz*
9	Rue de l'Ouche du Four - Le Coudreau	KASAK Mariusz & BECKMAN Alexander
2	Rue de l'Ouche du Four - Le Coudreau	QUEMENER Joël & Delphine
4	Rue de l'Ouche du Four - Le Coudreau	GUILLOT Lucienne

Rue de Bouloup

3	Rue de Bouloup - Le Coudreau	TOUILLON Michel
4	Rue de Bouloup - Le Coudreau	FOURGEAU - STERPELLONE Véronique

Route de l'Ancienne École

Chemin de la Maison Neuve

Je soussigné(e)……

- ✓ Autorise la commune de Saint Sigismond (85) à diffuser :

- mes : nom, prénom et adresse
- les photos de cérémonies ou manifestations liées à la commune sur lesquelles j'apparais

Dans le ou les bulletins communaux annuels (notamment dans la rubrique « connaissez-vous vos voisins » ou 4 pages d'information ainsi que sur le site internet de la commune : « stsimin.com » et autres diffusions communales

- ✓ Donne mon adresse mail afin de recevoir les informations de la mairie :

ADRESSE MAIL :……@.....
Fait à ……Le ……
Signature

LES RENCONTRES ENTRE HABITANTS

Les rencontres entre amis, habitants d'une même rue, d'un même lieu-dit se sont développées sur la commune. Ainsi vous trouverez des dates de rendez-vous et le résumé de ces rencontres plus loin dans le bulletin. Prenons le temps pour participer à ces moments d'échange… conservons et cultivons cet « ***art de vivre à la campagne*** »…

Rencontre des Habitants du Bourg

Les habitants du bourg se sont retrouvés le 30 avril au soir pour la rencontre annuelle ou tout le monde s'est bien amusé. Cartes, Karaoké, danse… peu importe l'animation choisie dans la soirée, la convivialité était au rendez-vous et les nouveaux arrivants ont pu faire connaissance avec leurs voisins … après un apéro collectif, les esprits se sont un peu libérés et le repas a permis de déguster les spécialités de chacun. Pas de chi chi, des liens, des amitiés naissantes… Nouveaux arrivants n'hésitez pas, …que du bonheur !!

17ème pique-nique de Reth

Cette année, pour le 17° pique-nique de Reth, il n'y a pas eu d'animations théâtrales costumées, en effet deux de nos amis nous ont quittés en cette première moitié de 2015. Néanmoins le pique-nique a eu lieu et nos cuistots nous ont concocté un menu inhabituel pour une journée plein air : nous avions le choix entre un poisson en sauce ou du rôti froid. Chacun y a retrouvé son compte, les jeux, l'humour et le plaisir d'être ensemble ont comblé la journée. À la nuit tombante, nous nous sommes tous retrouvés pour finir les restes et déguster la mousse au chocolat.

Alain Métayer

Fête des voisins aux Ecluzeaux

Comme chaque année la fête des voisins s'est tenue aux Ecluzeaux !!!

Très bonne ambiance et très conviviale avec des notes de déjeuner campagnard, de musique, de chant, de bavardage (y compris parfois en anglais), tout se termina tard dans la nuit !!!! Nous avons hâte de nous retrouver l'an prochain !!!

Pique-nique du Coudreau

Le 12 juin 2016 de nombreux voisins du hameau du Coudreau ont pu participer au traditionnel pique-nique. Depuis maintenant 2 ans, nous réclamons le soleil qui nous boude ; ce qui n'a pas empêché les plus courageux d'entre nous de rejoindre le centre du village avec son panier sous le bras !

Ce moment d'échanges et de partages, reste encore une fois de plus, important pour les plus jeunes comme les plus anciens. La fin de journée s'est terminée entre partie de cartes et jeux de société.

RENDEZ-VOUS DONC LE DEUXIEME DIMANCHE DE JUIN 2017, C'EST A DIRE LE DIMANCHE 11 JUIN AU CENTRE DU VILLAGE. VENEZ NOMBREUX ACCOMPAGNES DE VOS BONS PETITS PLATS…

Luc Faucheron

Pique-nique du Canal à Reth

Le pique-nique des voisins est chaque année l'occasion de réunir un bon nombre des habitants du Canal de Reth - toujours dans la bonne humeur. Nous avons accueilli , cette année , en ce premier samedi de juillet, deux nouveaux résidents : - Martine et Jacques Lopez , et après le repas pris ensemble, la fin de l'après-midi s'est déroulée autour de divers jeux de société - discussions et entre autres une partie de pétanque très...très...discutée...!

RDV le premier samedi de juillet prochain!

Bernard Coiffé

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

Liste par date de création

ASSOCIATION DES A.C.P.G. et C.A.T.M. (Anciens combattants)
Émile CIVEL 6 Rue du Canal - Reth 85420 SAINT-SIGISMOND
Tél. : 02.51.52.90.30

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE
Jocelin QUILLET 04 Rue des Loges 85420 SAINT-SIGISMOND
Tél. : 02.51.51.80.41 - Mail : acc.stsigismond@hotmail.fr

CLUB « LE REPOS DE L'AUTIZE »
Suzette CARDIN 19 Grand'Rue - Le Coudreau 85420 SAINT-SIGISMOND
Tel : 02.51.52.90.77

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. DU MARAIS
Audrey FABIEN
Mail : apedurpidumarais@gmail.com

AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. DU MARAIS Section « LES ENFANTS DU MARAIS » (Accueil périscolaire)
Audrey SUIRE 75 La Poublée, 85420 LE MAZEAU
Tel : 02 51 51 38 30

ASSOCIATION « ARTS ET LOISIRS »
Micheline BOURNEAU 01 Grand'Rue – Le Coudreau 85420 SAINT-SIGISMOND
Tél. : 02.51.52.90.01

UNION GYMNIQUE DU MARAIS
Vanessa BONNAUD 23 La Villette 85420 LIEZ
Mail : ugm@neuf.fr

ASSOCIATION « L'ATELIER » et « LE COIN DES JEUNES DYNAMIQUES » (section jeunes)
Gisèle SYLVAIN 6 Grand'Rue – le Coudreau 85420 SAINT-SIGISMOND
Tél. : 02.51.52.95.87
Thomas THIBAULT (section jeunes) 18 rue principale 85420 SAINT-SIGISMOND

ASSOCIATION « VIVRE LA VIE »
Fabrice GAZEAU 6 Rue du Port- Reth 85420 SAINT-SIGISMOND
Tél. : 02.51.52.98.12

ASSOCIATION « OCOUDREAUKOSPASS »
Luc FAUCHERON 24 Grand'Rue – Le Coudreau 85420 SAINT-SIGISMOND -
Tel : 02.51.52.90.80

DISPONIBLE PAR CONSULTATION EN MAIRIE :
LE LIVRET DES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Association communale de chasse

L'ensemble des adhérents de l'association communale de chasse de SAINT SIGISMOND se joignent à moi et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

Cette année encore, je débuterai par une triste nouvelle. La disparition de Christian ROCHER, excellent chasseur de lièvre, connu et apprécié de tous pour sa gentillesse et son dévouement. Il participait activement aux activités agricoles et au piégeage des ragondins sur notre commune. Nos pensées vont à sa mère et à ses proches.

La saison dernière s'est achevée sur une impression mitigée. Le printemps pluvieux n'a pas favorisé la reproduction et les nichées tardives ont souffert de la sécheresse de l'été. La population de lièvres est stable malgré des comptages hivernaux encourageants. Côté grands gibiers, nous notons un renforcement du nombre de chevreuils que nous tentons de contrôler. Quelques sangliers passent régulièrement, mais heureusement ne causent pas de dégât. Les prises de ragondins ont baissé de par l'absence de Christian et James qui furent très actifs dans ce domaine.

Je remercie la commune pour son soutien et tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour notre association, pour l'amélioration des conditions de vie de la faune sauvage et la régulation des espèces nuisibles. Mention particulière à ROLAND qui a encore piégé plusieurs renards qui rodaient sur la commune.

Il reste beaucoup à faire sur le terrain, mais nos travaux portent leurs fruits.

Les Infos pratiques

L'assemblée générale de l'Association Communales de Chasse se tiendra fin juin 2017

Avec le départ de quelques anciens et l'arrivée de nouveaux jeunes, l'association compte 40 adhérents cette saison.
Voici ceux qui composent le conseil d'administration depuis l'AG de juillet 2016 ;

Jocelin QUILLET :	Président /	Jean-Michel GABORIT :	Secrétaire
Pascal CHAIGNEAU :	Vice-président /		
Claude GUYONNEAU :	Trésorier /	Patrick GLEMAIN :	Membre actif
Richard BODIN :	Trésorier adjoint /	Yannick MARNEUR :	Membre actif

Nous joindre : Association Communale de Chasse, 4 rue des Loges, 85420 St SIGISMOND.
Téléphone : 02 51 51 80 41 ou Mail : ***acc.stsigismond@hotmail.fr***
Nous rejoindre : toutes les demandes d'adhésion doivent être retournées avant l'assemblée générale prévue fin juin 2017.

Enfin, je remercie la municipalité et l'ensemble des propriétaires de la commune qui nous aident et nous permettent de pratiquer la chasse sur un territoire exceptionnel.

Jocelin QUILLET

Club du 3ème âge « Le Repos de l'Autize »

Au seuil de l'année 2017, les membres du bureau du club vous souhaitent une bonne et heureuse année ainsi qu'une bonne santé.
Le club se réunit le jeudi tous les 15 jours à partir de 14 h (**Semaines impaires**) à la salle des associations (à côté de l'école)

Tous les adhérents sont invités à venir nous rejoindre pour partager un moment de convivialité en jouant à la belote, jeux de société…...

N'hésitez pas venez nous rejoindre !!

Le club possède des tables et des bancs qu'il est possible de louer (particuliers ou associations) pour 2€ par élément.
Pour les réservations merci de contacter :
Suzette Cardin 02.51.52.90.77 ou
Monique Fleuret 02.51.52.94.80
Les membres du bureau sont :

Présidente : Suzette CARDIN

Vice-Présidente : Micheline LARGEAU
Secrétaire : Lucienne GUILLOT
Trésorière : Monique FLEURET
Membres : Joël CARDIN, Gérard FLEURET, Carmen GUILLON, Armande LAMBERTON, Claude LUCAS

Nous organiserons en 2017 :

L'assemblée générale du club : Le 16 février 2017
Concours de belote Le 11 mars 2017
Un repas annuel ouvert à tous Le 02 avril 2017

Le bureau

Section des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants Algérie Tunisie Maroc

Au seuil de l'année nouvelle, les membres du bureau et tous les adhérents de la section des Anciens Combattants, Prisonniers de Guerre et Combattants Algérie-Tunisie-Maroc présentent à tous leurs vœux les plus sincères. Ils vous invitent à vous joindre à eux à l'occasion des moments forts de l'association : le 8 mai et le 11 novembre

Le bureau

Union gymnique du marais

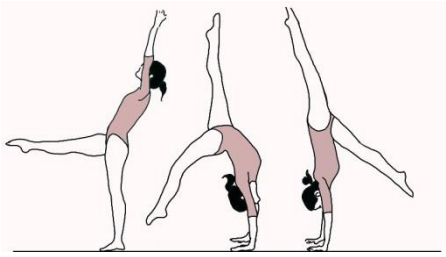

Au nom de l'ensemble des membres de l'association Union Gymnique du Marais, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2017.

Nous tenons à remercier Mr Le Maire ainsi que les élus pour le prêt du foyer communal tous les mardis soirs de 18h à 19h.
L'association Sigismontaise UGM créée en 2002, accueille filles et garçons à partir de 5 ans, cette année, le nombre d'enfants est de 7 filles et 1 garçon âgés de 5 à 11 ans.
Cette association propose une initiation à la gymnastique dans un climat familiale sous la coupe de 2 entraineuses pendant 1 heure tous les mardis.
Les enfants découvrent ou se perfectionnent au sol à la poutre et au saut de cheval ainsi que le gainage et l'assouplissement.
Nous remercions l'embarcadère au port de St Sigismond qui nous a accueillis chaleureusement pour la démonstration des gymnastes au mois de juin 2016. Cette fête fût un franc succès et les enfants ont été fières de montrer au public ce qu'ils ont acquis durant toute la saison sur les 3 agrès. Nous renouvellerons cette manifestation au mois de juin afin de montrer ou de faire découvrir à d'autres enfants notre association, l'entrée sera libre et gratuite.

Contact : ugm@neuf.fr

Bonnaud Vanessa : Présidente
Tirbois Pauline : Trésorière

Amicale des Parents d'élèves du RPI du Marais

L'équipe de l'APE du RPI du Marais repart de nouveau plein d'énergie avec 15 membres. Elle propose aux familles des élèves des écoles de Liez, Le Mazeau et St Sigismond des actions dans le but de financer les activités et sorties scolaires. Sans cette association, les enfants ne pourraient pas profiter gratuitement des initiatives conduites par les enseignantes.

Depuis 3 ans maintenant, l'association communique sur les activités grâce au blog http://apedurpidumarais.blogstop.fr

Parmi les manifestations habituelles :

- la fête de Noël, un spectacle de qualité préparé par les enseignantes et ATSEM
- la kermesse de fin d'année, toujours des bons moments de chants et danse. La veille lors des répétitions, l'APE organise un pique-nique commun entre toutes les classes. Cette initiative vivement appréciée sera réitérée en 2017.
- L'Assemblée Générale, ouverte à tous afin de mieux connaître le fonctionnement de l'association

Le 30 janvier 2016, les enfants du RPI ont été invités pour la première fois à faire la fête à l'occasion d'une Boum party à St Sigismond.

En 2017, la Boum party est prévue le Samedi 4 février même heure même endroit.

Le Vide-Grenier sera quant à lui à sa 4ème édition sur la Commune du Mazeau. La date à retenir est le dimanche 21 mai 2017. Nous avons commandé le soleil !! ☼

Nous remercions tous les parents qui s'investissent un peu ou beaucoup sur nos actions. Merci également aux Mairies, aux associations, aux commerces, aux enseignantes et personnel communal …qui répondent toujours présents à nos sollicitations.

Il n'est pas toujours facile de trouver de nouvelles idées ou de rester mobilisé alors si vous avez des suggestions, n'hésitez pas à prendre contact avec l'un d'entre nous ou par mail.

L'accueil périscolaire Les Enfants du Marais travaille en lien avec l'APE. La rentrée 2016 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle animatrice Malika BOUROKBA (qui s'occupe aussi des TAP). Elle accueille les élèves du RPI du Marais de 7h30 à 9h00 tous les matins puis de 16h30 à 18h30 l'après-midi.

Les bénévoles Gisèle SYLVAIN, Joëlle DESVIGNES et Nadine BUTAYE sont toujours très investies pour l'aide aux devoirs qu'elles assurent le lundi, mardi et jeudi soir.

Merci à elles trois et également aux mairies pour leur précieux soutien.

Le fonctionnement de la garderie reste le même que les années précédentes. Différents types de tickets sont à acheter à l'avance : accueil le matin (1,60€), le soir avec goûter (2,75€) ou les deux (4,20€) + 5€ de frais d'inscription par enfant et par an.
La fréquentation de l'accueil périscolaire peut être régulière ou ponctuelle et les inscriptions sont possibles à tout moment de l'année!

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à Malika!

Présidente : Audrey SUIRE
Trésorière : Virginie RIBREAU
Secrétaire : Julie BERTRAND

Association l'Atelier

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2017

L'atelier continue d'être actif dans le RAND'LYE : Ayant fait 10 km sur notre commune (sur les 30 km du parcours total) l'association qui s'est chargée de l'organisation en balisant le circuit et en assurant une animation a effectué un grosse partie du travail grâce à la participation importante du foyer de jeunes.

Un habitant de la commune a fait un don pour le foyer de jeunes ; ces derniers réfléchissent et essaient de se mettre d'accord sur l'utilisation de ces fonds inespérés ; une petite manifestation est prévue pour remercier le donateur.

Assemblée générale dans une ambiance décontractée et conviviale !!
(latelier@stsimin.com)

Association « Arts et Loisirs »

Toute l'équipe de l'association « Arts et Loisirs » vous souhaite une bonne et heureuse année ainsi qu'une bonne santé pour 2017.

Toutes personnes intéressées par la couture et les arts créatifs peuvent nous rejoindre à l'Association le mardi de 14 h à 17 h à la salle du foyer des jeunes.

Nous recherchons des petites mains habiles… ou pas. Le meilleur accueil vous sera réservé.

Pour tout renseignement vous pouvez également joindre :
Mme Micheline BOURNEAU au 02.51.52.90.01

Vous êtes invités à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LE MARDI 14 MARS 2017 à 15 h

Salle Arts et Loisirs de Saint Sigismond

Avec galette offerte à l'issue de la réunion

L'EXPOSITION - VENTE annuelle aura lieu le

DIMANCHE 5 NOVEMBRE DE 10 h à 18 h SANS INTERRUPTION

Au foyer communal de Saint Sigismond

Merci à toutes les personnes qui nous soutiennent par leur adhésion à l'Association »

LE BUREAU

« Vivre la vie »

Vivre la Vie
Association pour l'aide aux malades du cancer

En 2017 l'association Vivre la Vie fêtera sa 9° année. Les membres du bureau, les adhérents et tous les sympathisants peuvent être satisfaits de leur association puisque le bilan progresse d'année en année. Le nombre d'adhérents ne fléchit pas, les résultats sont satisfaisants pour 2016. Une nouvelle animation a été crée au début d'octobre : une balade moto, qui, pour une première, a connu une sympathique réussite avec 64 motos et plus de 80 participants.

Toutefois, nous avons été déçus par la météo le jour de la fête des plantes. En fin de matinée la pluie est tombée sans discontinuer à tel point que nous avons dû fermer prématurément les portes. Ce choix regrettable s'est avéré judicieux, car le parc devenait impraticable et dangereux. Nous sommes désolés pour les exposants, les visiteurs et tous les volontaires qui s'étaient mobilisés pour cette journée. Nous ferons tout pour que l'édition 2017 soit un succès.

Notre calendrier pour 2017 :

Assemblée générale le vendredi 10 mars 2017 au foyer communal

Spectacle en association avec l'association culturelle de l'Autize le 6 mai 2017 à la salle des fêtes de Villiers en Plaine avec Gérard Baraton et son accordéon.

9° fête des plantes : 28 mai 2017

2° balade moto le samedi 7 octobre 2017

Le secrétaire

Alain Metayer

Vivre la Vie
6 rue du port
85420 – Saint Sigismond
✆ 02 51 52 98 12 ✆ 0670 00 89 97
Vivrelavie85@hotmail.fr
www.vivrelavie85.com

« OCOUDREAUKOSPASS »

La chasse aux œufs du Coudreau

Le dimanche 27 Mars à eu lieu la chasse aux œufs à travers le village. Parents et enfants, même en poussette, ont déambulé en matinée pour rechercher toutes ces chocolateries tombées du ciel ! Et afin de ‘’ne pas mettre tous ces œufs dans le même panier’’ et de préserver quelques foies, une redistribution équitable a été nécessaire !

Fête de la musique 2016

Le 18 juin 2016, l’association OCOUDREAU KOSPASS à réussi à organiser la fête de la musique au sein de la commune. C’est dans une cour d’école customisée en guinguette que les membres de l’association ont pu installer la partie buvette et restauration de cette soirée.

Le groupe de *british blues* vendéen JAMPHONIK et le DJ YO nous ont fait le plaisir de se produire durant cette soirée qui a été un vrai succès.

Une prestation telle que la fête de la musique est toujours complexe à mettre en place (lieux, sécurité et autres déclarations…) pour une petite association sans subventions comme la nôtre. C’est pourquoi aujourd’hui nous tenons à remercier les membres actifs et autres bénévoles qui ont pu nous aider pour cette festivité.

LE COIN PRESSE DE LA COMMUNE

Vœux : vers un arrêt de la désertification médicale ?

La cérémonie des vœux s'est déroulée samedi au foyer communal où, au nom de toute l'équipe municipale, le maire, Denis La Mache, a salué les Sigismontais et les élus des commun...

Saint-Sigismond

Déposer, prendre, échanger gratuitement des livres

Saint-Sigismond

28&29/05/16

Le maire répond au collectif Vivre-Saint-S...

« Il est légitime de se questionner. Je comprends toutes les inquiétudes et il est de mon devoir ... prendre en compte ... niqué, Denis ... Saint-S... aux inqu... lectif Vivre ... du 23 mai ... Au sujet ... du Paradis ... ment, le mai... coûté 42 000 ... La topographi... fectivement co... marches. » Des ... le soutien de l'Éta...

Saint-Sigismond

23/5/16.

Vivre-Saint-Simin : le collectif s'inquiète

Soucieux du bon usage de l'argent public et alarmé par le risque de dérive budgétaire, un groupe de citoyens s'est constit... commun...

du prix de l'eau et surcoût fréquent d'entretien du réso...

Ouest France 31/5/16

Saint-Sigismond

Façade de l'école : aux pinceaux, citoyens

Trois communes, trois arbres : une fresque à l'école

Près de soixante jeunes acteurs ont fait leur théâtre

O.F 15/06/2016

Saint-Sigismond

Des ateliers sportifs proposés aux écoliers

Saint-Sigismond

Six passerelles de halage et des berges restaurées

Les travaux de restauration de six passerelles de halage et de berges avaient démarré en septembre. Mercredi, les ouvrages rénovés ont été inaugurés

Démarrés en septembre 2015, les travaux de restauration des six passerelles du chemin de halage et des berges en rive gauche du canal de la Vieille Autise, entre le port de Saint-Sigismond et le barrage de Saint-Ar... achevés le 27 mai.

Saint-Sigismond

15/4/16.

■ **Portes ouvertes au Jardin Refuge LPO**

Des bénévoles propriétaires de Refuges LPO feront découvrir leurs trucs et astuces pour accueillir la biodiversité au jardin. La liste des jardins ouverts sera disponible sur le site internet de la LPO Vendée. **Dimanche 17 avril,** 10 h à 12 h et 14 h à 17 h 30. 32. rue Princi-

...dans la commune

À la salle communale, le public attentif à l'exposé de Sébastien Milcent.

...ent, chargé de mis... Vendée numérique ... d'intérêt public) a dé... alités de cette première ... montée en débit dans ...

...e les habitants du Cou... al de Reth et Reth. La ... est désormais installée ... s-répartiteur téléphoné ... l'entrée du Coudreau. ... ance restant à parcou... ivre autorisera des dé... itués, en fonction de la ... maisons, entre 6 et 20 ...

...nt, les utilisateurs pourront, avec un grand confort, bénéficier des services internet les plus consommateurs de débit (télévision, vidéo à la demande...). Cet équipement permet également de servir les projets de développement du territoire en autorisant la mise en œuvre future de services comme la télémédecine, la téléconférence, le télétravail entre autres. Outre le confort au quotidien, **« c'est donc bien de sécurité et de développement social et économique dont il est désormais question ».**

À l'automne, une seconde opération sera lancée laquelle concernera alors les habitants du bourg et les Écluseaux.

22/12/2016

Saint-Sigismond

Noël avec « Odilon le Bouffon » pour quarante enfants

La soirée du Noël communal a été très applaudie vendredi, par petits et grands. Avec « Odilon le Bouffon », de la compagnie des Acteurs en herbe, les enfants ont remonté le temps jusqu'au Moyen Âge et ont contribué au spectacle avec le plus grand plaisir. Et bien sûr, le Père Noël est arrivé pour clore la soirée médiévale en distribuant des cadeaux à la quarantaine d'enfants présents.

NOS ASSOCIATIONS DANS LA PRESSE LOCALE

OF 17/03/16

Saint-Sigismond

Hôpital et Ligue contre le cancer : Vivre la vie reverse 9 000 €

Vivre la vie a tenu son assemblée générale vendredi. Fabrice Gazeau, président de l'association, a souligné le succès de la Fête des plantes 2015, **« qui a fait 1 500 entrées payantes »**, et contribué avec divers dons et subventions au très bon résultat financier, soit 7 375 €. Une somme de 4 000 €, allouée lors de l'assemblée générale 2015, ayant été bloquée sur un compte, est par conséquent à redistribuer en 2016.

Lundi 13 juin 2016

le du foyer communal.

Saint-Sigismond

Fête de la musique dans la cour de l'école

O'Coudreaukospass, en accord avec la commune, organise, cette année, la Fête de la musique, dans la cour de l'école. L'association, créée en 2012 dans le hameau du Coudreau, a pour objectif de réunir les habitants autour de manifestations telles que piqué-nique de quartier, chasse aux œufs.

Au programme : le groupe de British blues Jamphonic (http://jamphonic.fr), puis DJ Vio ass la deuxième partie de la soirée ses platines vinyls.

Restauration sur place ave spécialités locales, grillées d jettes et bière vendéenne.

Samedi 18 juin, à partir de 19 dans la cour de l'école. Cor ocoudreaukospass@gmail.com

Balade-motos : 480 € pour les malades du cancer

'aquelle 80 personnes ont participé.

ièvres à laquelle 80 personnes ont articipé, a pris le départ à Benet a Saint-Pompain, Saint-Hilaire-des-oges, Mervent, Vouvant, Puy-de-erre, La Chapelle-Thireuil et Ardin ù un goûter était offert en partena-at avec l'entreprise artisanale Les 'tits amoureux et l'association, avant retour sur Benet.

8-9/10/16

Saint-Sigismond

12/09/15

Tractions en balade dans le marais mouillé

Après avoir traversé et visité, la veille, le marais desséché, ils faisaient une halte repas et promenade en barque dans le marais mouillé.

Dix tractions stationnaient le long du canal de l'Autise, dimanche, soit une vingtaine de membres du club national la Traction universelle, représentants des sections Pays de la Loire et Poitou-Charente. Stéphane Vandepeutte, responsable de la section Pays de la Loire, précise l'importance de l'association : **« 1 500 membres, le plus gros club, car entièrement dédié à la traction avant Citroën. »** www.la-traction-universelle.org

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

04 février	Boum des enfants par l'APE du RPI du Marais » au foyer communal
16 février	Assemblée Générale du Club du 3ème âge « Le repos de l'Autize »
10 mars	Assemblée générale de l'association « Vivre la vie »
11 mars	Belote du club « Le repos de l'Autize »
14 mars	Assemblée générale de l'association « Arts et Loisirs »
02 avril	Repas annuel du club « Le repos de l'Autize »
11 au 14 avril	« Stage Bateliers » « Connaître et comprendre le Marais poitevin » par le PNMP au foyer communal
30 avril	Pique-nique des habitants du Bourg
06 mai	Spectacle Gérard Baraton et son accordéon à la salle des fêtes de Villiers en Plaine avec Gérard Baraton et son accordéon. (en partenariat avec Vivre la vie)
08 mai	Commémoration du 8 mai 1945-messe au Mazeau
19 mai	Fête des voisins au village des Ecluzeaux
20 mai	Journée Citoyenne
21 mai	Vide grenier l'APE du RPI du Marais
28 mai	Fête des plantes association « Vivre la vie » (Sainte-Christine)
En juin	Fête des écoles du RPI (Le Mazeau)
En juin	Spectacle Union Gymnique
11 juin	Pique-nique du Coudreau
Fin juin	Assemblée générale de l'association communale de Chasse
01 juillet	Pique-nique des habitants du Canal de Reth
13 juillet	Pique-nique républicain, retraite aux flambeaux et Bal
14 juillet	Fête Nationale du 14 juillet
Août	Pique-nique des habitants de Reth
05 novembre	Exposition-Vente « Arts et Loisirs »
11 novembre	Commémoration du 11 novembre 1918-messe à Saint-Sigismond
26 novembre	Repas communal des Aînés
22 décembre	Arbre de Noël communal (ouvert à tous)

Le bulletin 2017 a été réalisé par la Commission Culture, Manifestations et Communication
avec l'aide de Pétronille THIBAULT, Secrétaire de Mairie.

CRÉDITS PHOTOS (autres que celles des associations dont elles sont responsables):
La Mache D, Thibault P, Montamat E, Coiffé B, Métayer A, Fleuret A, Kappelmann M,

Ce bulletin est imprimé sur du papier répondant aux normes Ecolabel FSC (Norme garantissant une gestion des forêts et une traçabilité des produits de l'exploitation forestière jusqu'à la commercialisation du papier) et ECF (norme garantissant que les agents blanchissants ne contiennent pas de chlore pur).